Le Play, Pierre Guillaume Frédéric
Bouchié de Belle, Edmond
Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play, sa méthode et sa doctrine.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

[illegible]

M. EDMOND DEMOLINS

[illegible]

FRÉDÉRIC LE PLAY

SA MÉTHODE ET SA DOCTRINE

PAR

Edmond BOUCHIÉ DE BELLE

PARIS

[illegible]

[illegible]

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
M. EDMOND DEMOLINS

LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE

FRÉDÉRIC LE PLAY

SA MÉTHODE ET SA DOCTRINE

PAR

Edmond BOUCHIÉ DE BELLE

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56
1907

SOMMAIRE

PRÉFACE

Par suite des progrès de la *Science sociale* depuis vingt ans, l'œuvre de Le Play n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique. Elle marque seulement le point de départ et la première ébauche de la science.

Mais il est nécessaire de connaître ce point de départ et cette ébauche, pour savoir combien il a été difficile de soumettre l'étude des phénomènes sociaux à la méthode rigoureuse de la science. On comprendra ainsi quelle admiration on doit avoir pour l'homme éminent, pour le Maître, qui a osé entreprendre une tentative aussi difficile.

S'il ne l'a pas menée plus loin, c'est que cela était impossible dans les limites d'une vie humaine.

Du moins il a pu se survivre par ses disciples, qui ont continué son œuvre et qui ont pu l'amener au point où elle est aujourd'hui.

Cette œuvre a traversé quatre périodes nettement distinctes :

Dans la première période, de 1830 à 1855, Le Play parcourt l'Europe et une partie de l'Asie pour recueillir des observations sociales méthodiques. Il rédige ces monographies de familles, qui devaient constituer le fondement de la science sociale. Le résultat de ses observations est consigné dans les six volumes

des *Ouvriers européens*. C'est un vaste répertoire de faits, décrits avec un soin et un ordre minutieux.

Pendant cette période, Le Play s'applique surtout à un travail d'analyse et tient encore les conclusions au second plan.

Dans la seconde période, de 1855 à 1882, année de sa mort, Le Play entreprend de formuler les conclusions, qui se dégagent des faits observés. C'est la synthèse. Il publie alors la *Réforme sociale en France,* l'*Organisation de la Famille,* l'*Organisation du travail,* la *Constitution de l'Angleterre,* la *Constitution essentielle de l'humanité*, etc.

Malheureusement, cette synthèse était prématurée.

Elle était fondée sur une méthode encore trop imparfaite et sur un nombre de faits insuffisants. Les observations ultérieures prouvèrent qu'elle devait être rectifiée, ou complétée, sur un grand nombre de points.

Mais, dans cette seconde série d'ouvrages, Le Play ne s'était pas contenté de formuler la synthèse des faits observés, il avait entrepris, en outre, de donner des conclusions en vue de la réforme sociale.

Ces conclusions étaient également prématurées, pour les mêmes raisons. Elles eurent un résultat encore plus grave. Elles détournèrent le public et Le Play lui-même de l'œuvre purement scientifique et en retardèrent ainsi le développement naturel, alors qu'elle n'était encore qu'à ses débuts.

Ainsi, du même coup, la science se trouva arrêtée et l'œuvre sociale se trouva compromise, parce qu'elle ne reposait pas sur une base suffisamment solide.

Cette double erreur a retardé de vingt années les progrès de la science sociale.

La troisième période va de 1886, date de la fondation de la Revue *la Science sociale*, à 1903. Cette période, de près de vingt années, fut consacrée à reprendre d'une façon plus méthodique l'œuvre scientifique de Le Play, grâce à l'emploi d'un instru-

ment d'analyse plus perfectionné, la Nomenclature sociale, établie par Henri de Tourville.

Grâce à la Nomenclature, les collaborateurs de la *Science sociale* ont pu réunir une masse considérable de faits, plus méthodiquement analysés; ils ont pu, en outre, déterminer plus exactement les conditions dans lesquelles ces faits se répercutent les uns sur les autres.

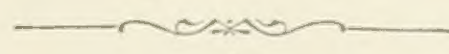
A partir de ce moment, les bases de la science sociale se trouvèrent définitivement constituées.

La quatrième période, qui commence en 1904, est nettement caractérisée, dès maintenant, par la coordination des résultats obtenus pendant la période précédente. Cette coordination s'accomplit par la mise en ordre des répercussions enregistrées jusqu'à ce jour, par l'énoncé des lois qui en résultent, par l'établissement de définitions plus précises et plus nombreuses, enfin par la substitution d'une Classification sociale naturelle à la Classification artificielle ébauchée par Le Play.

Ces résultats sont consignés dans la *Bibliothèque de la Science sociale,* dont on trouvera le classement méthodique à la suite de cette étude sur l'œuvre de Le Play.

Cette étude est une introduction naturelle à la science sociale et nous remercions M. Bouchié de Belle d'avoir bien voulu l'écrire et d'avoir fait revivre si exactement l'œuvre du fondateur de la science sociale.

Edmond Demolins.





BUSTE DE FRÉDÉRIC LE PLAY

LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE

FRÉDÉRIC LE PLAY

SA MÉTHODE ET SA DOCTRINE

I

Le grand fait intellectuel du XIXe siècle, — c'est aujourd'hui presque un lieu commun de le dire, — est l'application aux phénomènes de la vie morale des méthodes d'analyse scientifique réservées jusqu'alors à l'étude du monde physique. On a cessé d'opposer sur ce point la science à l'art et à la littérature. On a fait d'elle, a dit un psychologue contemporain, un procédé de l'intelligence capable de s'adapter à tous les objets et de renouveler le domaine entier de la connaissance. Le XVIIIe siècle avait tenté une entreprise semblable et y avait échoué. Comme base de ses théories morales et sociales, il avait substitué aux idées innées, aux dogmes révélés, les connaissances scientifiques qu'il avait acquises. Mais il avait immédiatement exagéré la portée de ces connaissances. Enivré de leur découverte, il les avait brandies comme un défi aux vieilles croyances. Puis, il avait tiré d'elles les conséquences les plus audacieuses et les plus inattendues. « Suivre en toute recherche, « avec toute confiance, dit Taine, la méthode des mathématiciens; extraire, circonscrire, isoler quelques notions très simples, très générales, puis, abandonnant l'expérience, les com-

« parer, les combiner et du composé artificiel ainsi obtenu, « déduire, par le raisonnement pur, toutes les conséquences « qu'il enferme : tel est le procédé naturel à l'esprit classique ». Et cet esprit classique domine encore le XVIII[e] siècle. L'observation, pour lui, ne compte presque pas, l'induction est sommaire, la déduction est tout.

Le XIX[e] siècle a compris qu'il fallait renverser les rôles : mettre l'observation au premier rang. Son mouvement intellectuel se résume en une immense enquête, embrassant tous les domaines de la sensibilité et de l'activité humaines.

Les historiens ont ouvert la route. Leur tâche, désormais, consiste à relever, à critiquer des faits, à les établir d'une manière incontestable. Et c'est d'après ces faits seulement, sans apport du dehors d'aucune idée, qu'on pourra philosopher, c'est-à-dire établir des lois.

Même procédé dans l'étude de l'âme humaine. Un caractère, pour les psychologues contemporains, n'est plus une substance permanente et ferme; c'est un faisceau de phénomènes, sans cesse en train de se faire et de se défaire, une succession d'images dans un cerveau. En saisissant ces images, en les classant, en découvrant ainsi le rythme selon lequel elles reviennent, on obtiendra cependant, non pas une association d'idées qui marche, mais une personne bien réelle et vivante, qu'elle s'appelle Julien Sorel, ou Emma Bovary.

La nouvelle méthode fut d'abord appliquée inconsciemment. On ne la formula guère que vers le milieu du siècle. Balzac, le premier, s'intitule « docteur en science sociale ». Stendhal, à qui l'on demandait sa profession, avait répondu, plus modestement, « observateur du cœur humain ». Lorsqu'on exposa à Sainte-Beuve les principes de l'observation sociale, l'auteur des *Lundis* déclara simplement y reconnaître « sa pratique naturelle ». L'idée se précisa ensuite dans l'esprit d'une pléiade de philosophes et d'historiens qui en donnèrent l'expression la plus brillante en l'appliquant à l'étude des faits sociaux : Auguste Comte, Tocqueville, Le Play, Renan, Taine.

II

Dans ce groupe, cependant, chacun marcha seul; très peu d'échange d'idées, d'appui mutuel. Le plus isolé de tous fut Le Play. Isolé dans sa vie d'abord : ce penseur vécut, non parmi d'autres penseurs, mais parmi des hommes d'action. Il dirigea des mines, des usines, fut conseiller d'État, sénateur. Isolé aussi dans son œuvre : il alla droit vers son but, sans regarder, à droite ni à gauche, où en étaient les autres. Si on le compare à eux, deux grandes originalités frappent en lui.

La première est de n'avoir voulu connaître les faits sociaux que dans leur réalité vivante. Il a très peu usé du document écrit. A travers les documents, en effet, les faits apparaissent morts. Il faut, pour qu'ils aient leur physionomie véritable, les faire revivre, reconstituer le milieu ambiant, transformer des notions en impressions. Cela exige une puissance d'évocation prodigieuse; si prodigieuse que la sensibilité de l'historien arrive, presque fatalement, à prendre le pas sur son intelligence, à obscurcir son jugement. Cependant, dira-t-on, en se bornant à étudier le présent, on ne suit que des expériences en voie d'accomplissement, c'est-à-dire indéterminées, incomplètes. Le passé seul peut donner des expériences achevées et concluantes. Aussi Le Play n'a-t-il point négligé l'étude du passé; seulement il a prétendu le connaître par le présent. L'évolution sociale ne marche pas, en effet, d'un pas égal dans tous les pays. Il est des institutions inertes dans certains lieux qui sont encore vivantes dans d'autres, ou qui y ont, au moins, laissé une empreinte plus visible. Leur évocation, si difficile à faire du sein des archives, se réalisera dès lors par un simple voyage. Remonter ainsi des faits directement observables à ceux qui ne le sont point, n'est-ce point la véritable méthode scientifique? Par ce procédé nouveau, Le Play, sans être historien, porta dans l'histoire des projections de génie [1].

1. C'est ainsi que les pages écrites par Le Play sur la féodalité sont parmi les plus

Il eut une seconde supériorité. Dans l'observation même des faits actuels ou passés, il comprit qu'il ne devait pas se fier aux seules qualités de son intelligence. Ces faits se présentent, en effet, en une multitude et dans un enchevêtrement infinis. Lorsque Michelet pénétra aux archives, il fut si brusquement entouré, assailli par une armée aux cent langues qu'il lui fallut dire « doucement, messieurs les morts! » Cette foule tumultueuse, l'esprit cherche instinctivement à la dominer, à l'embrasser du regard; il ne conçoit pas qu'il puisse la mieux connaître en se laissant rouler par elle. Il s'attache alors à une hypothèse, d'allure scientifique, que semblent corroborer certains faits et qui peut avoir, d'ailleurs, sa part de vérité. Cette hypothèse, il se la donne comme une loi générale, unique, par laquelle il prétend tout expliquer. Ç'a été le cas de penseurs illustres. Augustin Thierry, frappé des conséquences, incontestablement prodigieuses, qu'entraîne la superposition de races distinctes sur un même sol, voulut faire procéder de là toute l'histoire de France et d'Angleterre. Zola interprète l'histoire d'une famille par les seules lois de l'hérédité. Ou bien, on se laisse séduire par une analogie : on veut étendre arbitrairement aux phénomènes sociaux l'application d'une loi biologique, et, au premier abord, les faits vous donnent, presque toujours, un semblant de raison. Le Play, dressé à l'étude des sciences physiques, vit le danger. Il savait que la première qualité du savant est l'humilité, le respect, le culte des faits. Il lui faut s'incliner devant eux, les aborder de plein pied, les toucher dans toute leur simplicité, sous leur aspect le plus vulgaire, le plus brutal. Au bout de quelque temps, ces faits porteront

remarquables qui lui aient été consacrées. Ainsi qu'il l'a dit lui-même, Le Play la vit, cette féodalité, encore vivante et active dans diverses parties de l'Europe, ce qui lui fit mieux comprendre les institutions des XIe et XIIe siècles français. Il étudia, par le même procédé, les anciennes coutumes corporatives, montra les raisons profondes d'une organisation du travail que l'école économique orthodoxe avait condamnée par principe et qui, cependant, était la résultante directe d'un état social déterminé.

Le procédé de Le Play a, du reste, été appliqué presque en même temps par Tocqueville qui, préparant son ouvrage sur l'*ancien Régime et la Révolution*, s'imprégna de l'esprit des coutumes d'autrefois, par un voyage aux vieux pays d'Empire où ces coutumes subsistaient encore. Ni Le Play, ni Tocqueville ne se doutaient alors de cette coïncidence de leurs méthodes.

d'eux-mêmes l'observateur au-dessus d'eux, l'élèveront jusqu'à la connaissance des lois. Mais, pour pénétrer dans la masse confuse des faits, pour les isoler les uns des autres, il faut un instrument d'analyse, un procédé qui se substitue en quelque sorte à l'observateur, lui fasse jouer un rôle positif, l'impersonnalise. Cet instrument, Le Play, nous le verrons plus tard, le forgea : c'est sa monographie de famille ouvrière. Par là, l'auteur des *Ouvriers européens* apporta dans un nouvel ordre de faits la discipline objective sans laquelle il n'est point de réelle connaissance scientifique; par là, il peut être véritablement appelé le fondateur de la science sociale.

III

Le Play, sous cet aspect, est cependant peu connu. Son œuvre, pour la plupart des contemporains, ne présente pas l'unité et la belle ordonnance de celle d'un Tocqueville, d'un Renan, d'un Taine. Il a attaché son nom à certaines idées : le grand rôle social de la famille, la liberté testamentaire, le traditionalisme, le régionalisme. Mais ces idées ont pris, en quelque sorte, chacune une individualité distincte; elles se sont éparpillées; on admet l'une, on rejette l'autre, arbitrairement. La forte base de faits sur laquelle elles reposent, le lien qui les unit en un corps de doctrine ont été plus ou moins perdus de vue.

Cela tient, en grande partie, à ce que Le Play est fort peu lu et pour la raison qu'il est fort peu lisible. Ce savant illustre fut un écrivain médiocre. Sa première édition des *Ouvriers européens*, œuvre colossale au point de vue scientifique, est un simple atlas de chiffres. C'est au lecteur de faire parler ces chiffres et l'on comprend qu'un pareil effort ait peu tenté. La deuxième édition, au contraire, est si touffue qu'il faut, pour s'y reconnaître, un véritable travail de déblayage. Le seul ouvrage d'exposition véritable que nous possédions de Le Play est sa *Réforme sociale*, parue en 1864 et qui lui valut sa renommée. Ouvrage qui devait synthétiser son œuvre et qui, malgré sa grande va-

leur, n'est pas à la hauteur de sa tâche. Qu'on la compare, cette *Réforme sociale*, à la *Démocratie en Amérique*, aux *Origines de la France contemporaine*, et l'on comprendra quelle cause d'infériorité ç'a été pour son auteur de n'avoir pas su mettre sa parole à la hauteur de sa pensée.

Mais cette ignorance de l'œuvre scientifique de Le Play tient aussi à une autre raison. Cette œuvre, à partir de 1870, est masquée par une autre, celle-là toute d'action et d'apostolat. Le Play, en même temps que l'intelligence la plus haute, possédait une sensibilité ardente. Ce fut cette sensibilité qui le poussa dans sa tâche d'observation et ce fut elle qui, plus tard, l'en fit sortir. S'il étudia les sociétés, ce fut pour y rechercher le secret des peuples prospères, pour essayer de porter remède aux souffrances de son pays. Hors les temps de crise, dit-il lui-même, la science est inutile; une nation saine a autre chose à faire qu'à s'analyser. Nul homme ne fut moins atteint de cette maladie morale de l'intellectualisme pur qui fait de la satisfaction de l'observateur l'unique but de la connaissance. Jamais, sans doute, Le Play ne connut le plaisir aigu d'intelligence que dut éprouver Taine à faire la psychologie du Jacobin. En revanche, une joie profonde le pénétrait au contact d'un milieu de paix et de bien-être, comme il souffrait de voir souffrir. On comprend, dès lors, l'immense angoisse qui l'étreignit quand, derrière les maux apparents de son pays, il en découvre d'autres, plus dangereux encore et qui le menait au désastre. Le désastre arrivé, il se fit une révolution dans tout son être. Taine, quelque temps avant sa mort, regrettait de n'avoir pas pu mettre encore, sous les yeux de ses compatriotes, toute la vérité. Du moins, cette vérité, il l'avait poursuivie toute sa vie, sans défaillance et sans se laisser distraire. Le Play n'eut pas ce stoïcisme. Devant les blessures de sa patrie, il oublia toute étude, ne songea plus qu'à penser, qu'à guérir. Des hommes de bonne volonté se groupèrent autour de lui; il fit passer en eux son dévouement et sa confiance. Les paroles que sa science ne pouvait toujours lui fournir, il les chercha dans son cœur. C'est ce Le Play apôtre qui a fait tort au Le Play savant. Doit-on le regretter? Peut-être son œuvre

eût-elle été plus féconde si elle avait gardé toujours son unité. Mais, en vérité, il faudrait un bien triste courage pour oser reprocher à un homme d'avoir trop aimé son pays.

C'est le premier Le Play, le penseur, que cette étude essaiera de faire revivre. L'autre est assez connu. Il est encore vivant dans son œuvre.

Préciser la méthode d'observation créée par le maître, exposer les vérités que cette méthode lui a permis d'atteindre, montrer comment sa doctrine s'appuie sur ces vérités, voilà le plan que nous allons suivre.

Il nous faudra, ensuite, mettre les doctrines de Le Play en présence des transformations économiques et sociales de notre époque et par là nous pourrons juger de leur valeur. Il est inutile de dire qu'aucune critique personnelle ne saurait s'exercer en cette matière. A une doctrine fondée sur les faits, les faits seuls peuvent donner des confirmations ou des démentis : leur voix ne sera couverte par aucune autre.

PREMIÈRE PARTIE

LA MÉTHODE

I. — LE PRINCIPE DE LA MÉTHODE.

Au début du printemps de 1829, Frédéric Le Play, alors élève à l'École royale des mines, fut blessé par une explosion au cours d'une expérience chimique. Brûlé atrocement, sa vie fut en danger; il mit un an à se rétablir. Lorsque éclata la révolution de 1830, la maladie conservait son caractère aigu, « Privé de mes deux mains, dit-il, réduit à une complète im-« puissance, je n'avais pour diversion à mes maux que la société « des condisciples et des personnes compatissantes qui se pres-« saient autour de mon lit. J'entendais le récit des calamités « provoquées par l'effusion du sang, par la violence et par les « haines qui en sont la suite ».

Aux malheurs publics, chaque visiteur proposait son remède. Les programmes ne manquaient pas. Une génération, imprégnée de toute l'idéologie du XVIIIe siècle, découvrait soudain, devant elle, les complexes problèmes du siècle de la houille. Sans peur, elle les toisait de tout son orgueil. S'incliner devant leurs données, pour y rechercher leur solution, lui eût semblé absurde. Les sociétés n'étaient-elles point des produits du cerveau de l'homme et celui-ci, né libre, intelligent, juste, avait-il à regarder ailleurs qu'en lui-même pour y trouver l'image de la meilleure des républiques? De fait, les inventeurs surgissaient de toutes parts. Autour du lit de Le Play chaque école avait ses adeptes. Son meilleur ami, Jean Reynaud, était saint-simonien. Initié à la doctrine par Pierre Leroux, il en dissertait éloquemment.

Le Play, le jour, entendait tout cela et, la nuit, torturé d'insomnie, le repassait dans son esprit. Chose étrange, aucune théorie soutenue devant lui ne l'impressionnait. La griserie intellectuelle de ses compagnons lui était étrangère, car il n'avait point leur âme. Soustrait à la contrainte des internats, son esprit n'avait pas été plié, dès l'enfance, sous la pression des maîtres et des camarades, aux grands articles du credo d'alors. Les premières années de sa vie s'étaient passées sur les bords de la basse Seine, auprès d'Honfleur, et ses premiers maîtres avaient été de simples pêcheurs. La flotte anglaise bloquait alors leurs côtes et les privait de leur gagne-pain. Mêlé à leurs enfants, Le Play vécut leur détresse. « Les premières inclinations, dit « Taine, font souvent les inclinations dernières : dans l'enfant « on découvre l'homme et l'on est toujours ce que l'on a « d'abord été ». Élevé au milieu de la nature, Le Play sentit, dès l'enfance, la dépendance étroite qui rattache l'homme aux lieux. En lui imposant des besoins particuliers et certains moyens d'existence, le sol et le climat poussent, limitent et dirigent son activité et lui tracent sa vie. Par là, ils vont jusqu'à façonner son corps et son esprit même : ils créent un race humaine comme ils créent une flore et une faune. Placés entre la mer et la forêt, les pêcheurs d'Honfleur vivaient de l'une et de l'autre. Les parents de Le Play eux-mêmes — son père était officier des douanes — n'échappaient point complètement à cette dépendance : « Pendant un hiver rigoureux, dit-il, la récolte du « combustible devint pour le ménage et pour mon développe- « ment physique une utile ressource [1]. »

Son père mort, ce fut à Paris, dans la maison d'un de ses oncles, que Le Play débuta dans la vie civilisée. L'oncle, fort riche, tenait un salon où venaient chaque soir quelques amis, nés dans l'aisance, mais ayant perdu, par la Révolution, famille et fortune. Ces hommes, sur le ton spirituel et gai de l'ancienne France, remuaient entre eux une foule d'idées. Mais leurs opinions ne sentaient ni la rêverie ni les livres. La guerre

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 18.

et l'émeute, les commandements et les affaires, la misère et l'exil avaient été leurs maîtres. Ils n'avaient gardé du collège que la faculté de tout comprendre et l'art de causer sur tout. Deux de ces commensaux s'attachèrent au jeune Le Play : ils dirigeaient ses lectures et répondaient à ses questions. Ayant oublié leurs noms, il les appelle, l'un « le lettré » et l'autre le « gentleman ». Le lettré, vieux magistrat du siècle précédent, inclinait vers Rousseau, les Encyclopédistes et les Girondins. Le gentleman, ancien esprit fort, assagi par l'émigration, brûlait ce qu'il avait adoré et, attribuant aux idées nouvelles tout le malheur des temps, ne voyait de remède que dans le retour à la religion et aux bonnes mœurs.

Après quelques années de séjour à Paris, Le Play retourna à Honfleur, auprès de sa mère. Il y demeura sept ans, dirigeant lui-même ses études, et se mêlant à la vie des champs. Lorsqu'il fallut choisir un état, il fut tenté par le concours de l'École polytechnique. Un ami de sa famille, ingénieur des ponts et chaussées à Saint-Lô, M. Dan de la Vauterie, se chargea d'éprouver ses aptitudes en l'attachant à sa personne. Le Play demeura un an auprès de lui.

Cette année-là parut avoir, sur la formation de son esprit, une influence décisive. Le nouveau maître était un homme rare. Selon lui : « Les ingénieurs de l'État, après l'accomplissement de « leurs devoirs professionnels, avaient l'obligation de se rendre « gratuitement utiles à la chose publique, comme font les pro- « priétaires fonciers en Angleterre et dans les États du Nord[1] ». Dans ce but, il se livrait à des études littéraires et sociales auxquelles il initia son élève. Il lui fit surtout partager son goût pour son auteur de prédilection : Montaigne. Le gentilhomme périgourdin avait, d'après lui, trouvé, dans des temps difficiles, la vraie voie des gens de cœur : ses conseils devaient donc être leur guide à une époque différente, mais aussi troublée : « Consultez souvent l'auteur des *Essais*, disait à son élève « M. de la Vauterie, il vous empêchera de vous égarer aux

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 29.

« premiers pas et souvent vers le point d'arrivée vous le « trouverez encore de bon conseil [1]. » Le disciple suivit ces enseignements et s'en trouva bien. « J'ai souvent cherché, « dit-il, parmi les hommes d'action de ce temps la sagesse « de Montaigne. Rarement je l'ai vu estimer à sa vraie valeur. « Souvent même les hommes chez qui j'espérais trouver « de nouveaux maîtres, l'ont complètement méconnu en l'ac« cusant de scepticisme. Montaigne, au contraire, était pénétré « des convictions indispensables à ceux qui propagent la vé« rité par l'exemple et par les préceptes. Pour la religion, « comme pour la souveraineté, il s'inspirait de la tradition na« tionale. Dans un temps où, comme dans l'ère actuelle, la na« tion était ébranlée par la corruption des classes dirigeantes, « l'erreur des lettrés et les entreprises dangereuses des nova« teurs, il reste toujours fidèle à la coutume des ancêtres. Il a « souvent eu des doutes, mais ils ne se rapportaient pas aux « principes essentiels : ils avaient pour objet la défaillance de « ceux qui manquaient au devoir de sauver la patrie [2]. »

Le Play arriva à Paris en 1824 : il passa du collège Saint-Louis à l'École polytechnique et, de là, à l'École des Mines. Plongé dans un tourbillon de passions politiques qu'il ne partageait point, il en ressentit un malaise profond, auquel il voulut échapper, s'absorbant dans ses études scientifiques. Celles-là, du moins, ne le déçurent pas. A cet esprit affamé de certitude, elles apportèrent une satisfaction morale extraordinaire. Mais l'élève de M. de la Vauterie ne pouvait rester longtemps concentré sur lui-même. Partout, autour de lui, régnaient « l'es« prit de discorde, la haine du présent et le désir des révolu« tions ». Une chose le choquait surtout : la contradiction des doctrines qu'il entendait et des choses qu'il avait vues. Les esprits de ses compagnons, façonnés dès l'enfance à l'écart du monde réel, lui paraissaient des fruits monstrueux de serre chaude. Nulle répulsion pour eux, cependant, mais une sorte d'attrait. « En vertu de la loi mystérieuse des contrastes, j'é-

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p.228.
2. *Ibid.*

« prouvais, dit-il, en parlant du saint-simonien Jean Reynaud, « de l'admiration et de la sympathie, pour les talents littéraires, « l'inclination poëtique et même pour l'imagination mystique « de mon ami[1]. » Il voulut d'abord discuter avec lui et se reconnut bientôt incapable, soit de le convaincre d'erreur, soit de lui enseigner la vérité. Il résolut alors de le mettre en contact avec cette réalité vivante des choses où lui-même avait puisé ses propres opinions. Un voyage d'études minéralogiques en 1829, dans l'Allemagne du Nord, en fut l'occasion. Pendant sept mois, tous deux visitèrent des mines, des usines et des forêts. Le Play a ainsi exposé les résultats de ce voyage : « Nous n'a« vions pas, dit-il, l'esprit assez formé pour remonter des ef« fets aux causes et nous élever à la hauteur de la science. Mais « nous nous assurions les moyens de l'acquérir plus tard, car « nous apprenions l'art des voyages... Nous nous mîmes d'ac« cord sur certaines opinions économiques conformes à l'évi« dence des faits. Cependant nous ne réussîmes point à nous « entendre sur la *question sociale* qui avait été le point de dé« part de notre entreprise. Seulement nous comprîmes qu'elle « était beaucoup plus compliquée que nous ne l'avions d'abord « supposée[2]. »

A vingt-trois ans, Le Play s'était ainsi avoué qu'il ne savait rien : les hommes, même supérieurs, y mettent en général plus de temps. Et cependant, il comprenait combien il eût été utile de savoir et combien plus nécessaire que tout autre était la science qui apprendrait aux hommes à vivre dans la paix.

Sa grande crise physique et morale de 1830 décida de sa vie. De son inaction, repliée sur elle-même, sortit l'idée qui devait illuminer sa voie.

Puisque toute discussion de systèmes préconçus demeurait stérile ; puisqu'au contraire les sciences expérimentales avaient seules procuré quelque soulagement à son esprit, ne pouvait-il pas obtenir la même satisfaction en transportant dans l'ordre social la méthode de ces sciences ? Ne pouvait-il pas étudier les

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 141.
2. *Ibid.* 2e édition, I, p. 38.

sociétés comme on étudie les minéraux et les plantes? Le monde alors, il ne s'agirait plus de le faire à sa guise, mais de savoir comment il est fait. Aucun cerveau humain n'a pu jusqu'ici embrasser l'infinie complication de son mécanisme. Peut-être arriverait-on à mieux en l'observant dans ses détails les plus accessibles, en passant du connu à l'inconnu et du simple au complexe. Sans doute verrait-on ainsi que ce monde social n'est mené ni par le hasard, ni par les combinaisons ingénieuses de ceux qu'on appelle ses maîtres, mais qu'il obéit à de grandes lois providentielles. Le secret de la prospérité consisterait, dès lors, pour l'humanité, à régler sa conduite d'après ces lois; le désordre et la souffrance proviendraient le plus souvent de leur méconnaissance.

« J'étais fixé sur ce point, dit Le Play, que, dans la science « des sociétés, comme dans la science des métaux, je ne me croi- « rais en possession de la vérité que lorsque ma conviction pour- « rait s'appuyer sur l'observation des faits. Je tins comme non « avenues, jusqu'à vérification personnelle, les opinions au mi- « lieu desquelles j'avais été élevé, et s'il ne me fut pas possible de « me soustraire à certaines convictions, je recherchai avec soin « la preuve qui semblait les combattre et les hommes imbus « de convictions opposées. Je n'adoptai comme axiome que le « devoir d'aimer mes semblables et d'être utile à mon pays. »

De grandes facilités étaient offertes à Le Play, pour l'observation des faits sociaux. Pendant les loisirs de sa convalescence, il avait créé à l'Administration des mines deux services importants. Leur développement imposait de longs voyages d'études en pays étrangers. Le Play fit vœu d'employer ces voyages à son instruction sociale, tout en pratiquant consciencieusement ses devoirs d'ingénieur. De 1830 à 1848, il parcourut l'Europe de l'Oural à la Castille, des Balkans à la Norvège. De là sortirent les *Ouvriers européens*.

II

La science sociale, c'est-à-dire l'étude des lois naturelles qui régissent les groupements humains, a-t-elle été inventée par Le Play? Il s'en défend : « Si le mot est nouveau, dit-il, la chose est aussi vieille que le monde ». Seulement cette science doit suivre dans son développement les étapes qu'ont parcourues l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle et en général toutes les sciences d'observation.

« Or, dit Le Play, dans la première période de l'histoire de « ces sciences, la description et le classement des phénomènes « tenaient peu de place : ils étaient, au reste, subordonnés à « quelque idée conçue « à priori », à quelque théorie fondée « sur un fait saillant, mais incomplètement observé. »

« Dans la deuxième période, aussi féconde que la première « avait été stérile, la méthode contraire a été suivie : l'on s'est « soustrait, par degrés, autant que le comporte la faiblesse de « l'esprit humain, au joug des idées préconçues. On a pris l'é- « tude attentive des phénomènes pour base de leur apprécia- « tion. On n'a tenu ces phénomènes pour suffisamment connus « que lorsqu'on a pu en donner le poids, la mesure et l'image « exacte, et c'est alors qu'on a pu présenter la théorie. Sous « l'empire de cette méthode, les forces les plus précieuses, celles « qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuisent pas « dans des discussions sans fin : les controverses scientifiques, « promptement ramenées à la vérification contradictoire des « faits, sont désormais tombées par la force même de l'évi- « dence.

« La science sociale au contraire est restée dans l'état d'im- « puissance qui a caractérisé la première période des sciences « naturelles. Elle se compose de systèmes qui se révèlent, en « général, par l'antagonisme de leurs auteurs, en sorte qu'il est « vrai de dire que cette science a pour ennemis les plus influents « ses propres adeptes. Les débats concernant l'organisation du

« travail et de la propriété sont presque aussi épineux que l'é-
« taient, pendant les derniers siècles, ceux qui concernaient la
« transmutation des métaux, la panacée universelle, la phlogis-
« tique; ils s'éteindront sans retour possible, comme ces
« classiques controverses, sous l'influence de la méthode expé-
« rimentale[1]. »

Ce retard dans le développement d'une science qui semblerait la plus indispensable, puisqu'elle apprend aux hommes comment leurs sociétés vivent, à quelles conditions elles doivent répondre suivant le milieu où elles se développent, ne doit pas surprendre. En toute science, il faut observer et raisonner. Or, avant Le Play, en matière sociale, ceux qui observaient ne raisonnaient pas et ceux qui raisonnaient n'observaient pas.

Les premiers étaient des hommes de bonne volonté qui, placés à la tête d'une famille, d'un domaine ou d'un atelier, s'efforçaient de faire régner autour d'eux le bien-être et la paix. Pour y parvenir, ils ne s'appuyaient pas seulement sur les principes d'une religion révélée, mais aussi sur un ensemble de pratiques que leur dictait l'expérience. Les observations de ces hommes que Le Play appelle « autorités sociales » sont généralement profondes. Elles ne donnent cependant que des résultats empiriques, car leurs auteurs, confinés dans un étroit horizon local, ne peuvent s'élever par la comparaison à la connaissance complète des phénomènes.

Inversement, les grandes têtes politiques qui, du sommet du pouvoir ou de la pensée, prétendaient résoudre le problème du bonheur humain ne pouvaient et ne savaient vérifier, par l'expérience, les prémisses de leurs raisonnements. Pour que la science sociale prît quelque essor, il fallait qu'un même homme se chargeât des deux tâches, ou du moins qu'un lien étroit rattachât les observateurs à ceux qui induiraient de l'observation des vérités générales.

Un autre obstacle au développement de la science sociale venait de la nature même de l'esprit humain qui admet malai-

1. *Ouvriers européens*. 1re édition. Introduction.

sément qu'une pareille science soit possible. Comment, dit-on volontiers, les phénomènes sociaux pourraient-ils être régis par des lois naturelles puisque leur cause déterminante est l'action de l'homme qui est libre? Ceci est discutable. Il serait facile de répondre que si l'individu se meut librement dans un milieu donné, il n'est pas libre de faire ce milieu à sa guise. Les événements ne suivent-ils pas un cours que jamais personne n'a su déterminer ni prévoir? Les chefs des sociétés n'ont-ils pas toujours été confondus dans leurs plans et les philosophes dans leur pensée, semblables, les uns et les autres, à ces enfants dont parle Tolstoï, qui, cramponnés aux courroies intérieures d'une voiture, croient tenir les rênes? Cette marche des choses, personne ne la fait et tout le monde : « tout le monde, non par « un désir qui précède et prépare l'événement, mais par un « besoin qui s'y range et bientôt par une certaine satisfaction « qui l'agrée [1] ».

Le Play, cependant, refusa toujours d'appuyer, par une dissertation, le principe de sa méthode. « Cette démonstration, dit-« il, pourrait faire l'objet d'une thèse littéraire. Elle serait dé-« placée dans un ouvrage tendant à une conclusion pratique. « A l'époque où je m'adonnais aux sciences physiques, j'ai sou-« vent constaté la stérilité de ceux qui se flattent de les suivre « en discutant sur le choix d'une méthode. Je m'aperçois chaque « jour qu'il en est de même de toute autre recherche... L'écri-« vain qui traite de la science sociale, de même que le citoyen « qui la pratique doit surtout justifier de sa méthode par le « résultat. J'atteindrais ce but, si je mettais en lumière des faits « et des principes obscurcis par la passion et le préjugé [2]. »

Et, en vérité, il ne saurait y avoir de science sociale si, entre les phénomènes étudiés, il est impossible d'établir des rapports rigoureux de cause à effet : la science existe au contraire si ces rapports sont. Les lois naturelles qui encadrent l'action de l'homme, ne peuvent se prouver qu'en montrant, d'une

1. Henri de Tourville.
2. *Réforme sociale*, I, p. 61.

manière évidente, leur action et leur jeu, comme le mouvement se prouve en marchant.

II. — LA DESCRIPTION DE LA MÉTHODE.

I

Observer exactement les faits et déterminer leurs rapports, en raisonnant juste, voilà la base de la méthode de Le Play. Raisonner juste est une qualité individuelle assez rare, qui d'ailleurs se cultive et se développe. L'observation qui lui sert de base lui sert aussi de contrôle et l'avertit de ses erreurs. La tâche la plus difficile est celle de l'observation. Comment débrouiller l'enchevêtrement infini des phénomènes sociaux?

Un premier procédé s'offrait, déjà ancien, généralement employé par les économistes : la statistique. Le Play, sans lui dénier d'incontestables avantages, en faisait peu de cas. La statistique avait pour lui un vice fondamental, qui est que les statisticiens, ne pouvant raisonner que sur une très grande quantité de faits, n'observent pas eux-mêmes. Ils se contentent d'observations faites, dans un but étranger à la science, par des hommes généralement peu compétents. Sans doute, lorsqu'ils sont experts, parviennent-ils à contrôler, de diverses façons, les renseignements qu'on leur donne; mais leurs observations n'en sont pas moins limitées. Tout ce qui concerne la vie privée leur échappe, ou ne leur est révélé que par des signes extérieurs fort incertains. A plus forte raison demeurent-ils étrangers aux faits touchant à la nature intime de l'homme, à ses qualités intellectuelles, à ses croyances. Comment cependant prétendre connaître la vie d'une société en ignorant tout des individus qui la composent?

Repoussant donc la méthode statistique, Le Play prit le parti d'observer lui-même, sur place, dans leur réalité vivante, les phénomènes de cette vie sociale; et non pas en considérant chacun d'eux isolément, mais en recherchant l'action qu'ils ont les uns sur les autres.

Une semblable observation ne pouvait évidemment pas s'exercer sur l'ensemble de la société, mais seulement sur certaines de ses fractions prises comme types. Et c'est pourquoi Le Play est désigné comme le fondateur de la méthode d'observation dite *monographique*[1].

Le principe même de cette méthode, au premier abord, frappe et choque. Comment prétendre, de l'étude des faits particuliers, tirer des vérités générales? Comment vouloir connaître le monde entier en l'observant par quelques coins? Le monographe ressemble fort à cet Anglais qui, débarquant à Boulogne, reçu à son auberge par une servante rousse et laide, écrivit gravement sur son carnet : « Les Françaises sont rousses et laides ».

Qu'on réfléchisse quelque peu, cependant, et l'objection tombe. En appliquant sa méthode au monde social, Le Play n'a fait, en somme, que transporter dans un nouvel ordre de connaissances le procédé d'observation commun à toutes les sciences. La zoologie décrit et classe des milliers d'espèces et, en vérité, bien peu de types de chacune d'elles ont passé sous les yeux des naturalistes. Pour amener l'anatomie, la physiologie au point où elles en sont, il n'a pas été nécessaire de disséquer le genre humain et c'est par l'étude d'un animal invisible à l'œil nu que Pasteur a renouvelé toute la médecine. Si, donc, l'univers social obéit à de grandes lois naturelles, c'est, sans doute, par l'observation approfondie de quelques éléments de

1. Voilà l'analyse que donne Le Play des principes essentiels de cette méthode :
« On ne se propose pas d'étudier, dans un cadre général, toutes les questions so-
« ciales. On étudie chaque question séparément, en la circonscrivant autant que
« possible, de façon à la traiter plus complètement et à tirer de ses conclusions plus
« d'utilité pratique. Au lieu de considérer d'un point de vue unique pour chaque
« question l'ensemble d'un pays, on s'attache, autant que le sujet le comporte, à des
« cas particuliers ou à des localités spéciales qu'on envisage sous tous les aspects.
« L'observation n'est plus confiée à une multitude d'agents chargés d'exécuter un acte
« matériel ou de constater un fait avec une rigueur méthodique, mais bien à quelques
« hommes spéciaux, versés dans la connaissance du sujet et qui ne séparent jamais le
« fait matériel des considérations morales qui en déterminent l'importance et en
« fixent le caractère précis. Dans ce système, on n'arrive pas à la connaissance des
« faits par des inductions plus ou moins éloignées. On les constate aux sources
« mêmes de l'observation « (*Ouvriers européens*, 1re édition, Introduction).

cet univers qu'on arrivera à les connaître, comme l'examen attentif d'une seule plante révèle toutes les grandes lois de la vie végétale. Au surplus, là encore, rien de plus stérile que la discussion. La valeur du procédé monographique, comme celle du principe même de la science sociale, ne peut se démontrer que par les résultats obtenus.

Le reproche que l'on peut adresser à Le Play, c'est d'avoir pris au hasard les familles étudiées, parce que, au début de la science, il n'avait pas le moyen de choisir celles qui étaient le plus représentatives du milieu. Mais cette lacune de la méthode a pu être comblée plus tard grâce aux progrès mêmes de la science et, par suite, de la connaissance plus méthodique des divers milieux.

II

Le Play, donc, dédaigna livres, documents et rapports. Il plongea dans le monde et le regarda vivre. Il observa d'abord sans ordre et sans plan : ses devoirs professionnels le menaient dans les mines et les ateliers métallurgiques : il y étudia les procédés techniques et le mécanisme économique de la production. Il passait de là, naturellement, à la question de la main-d'œuvre et à la condition des ouvriers. Il s'informait également sur toutes les manifestations de la vie sociale, auprès des propriétaires, des chefs d'ateliers et des administrateurs qui lui paraissaient offrir le plus de garanties d'impartialité. Sa tâche, ainsi dirigée, fut loin d'être inféconde. Sa grande intelligence et l'indépendance de son jugement le portaient naturellement à distinguer le vrai du faux et l'important de l'accessoire. Cependant, il s'aperçut bientôt que les résultats d'une semblable observation manquaient de rigueur scientifique et qu'ils étaient souvent déconcertants. « Je voyais, dit-il, des peuples pros-« pérer ou souffrir, avec les mêmes formes de religion et de « souveraineté »[1].

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, 12.

Pour comprendre quelque chose à la vie des sociétés, il fallait isoler les phénomènes les uns des autres, saisir chacun d'eux, dans ses causes, ses manifestations et ses effets. Il fallait démonter, par la pensée, l'immense machine qui, dans la réalité, n'est pas démontable.

Le Play chercha le rouage essentiel de cette machine, celui qui, trouvé, révélerait, tout le mécanisme. Par de patients essais il y parvint.

En étudiant les ateliers métallurgiques, la place énorme que tient, dans leur organisation, la question de la main-d'œuvre l'avait frappé. Les fondeurs et les forgerons des montagnes du Hartz firent surtout son admiration. « Ces ouvriers, dit-il, ob- « tiennent au moyen de manipulations, simples en apparence, « des réactions physiques et chimiques d'une complication ex- « trême. Frappé de la science qu'ils possèdent sous des dehors « rudes et incultes, j'appris à les aimer et je voulus les mieux « connaître. »

A quelles conditions pouvait-on se procurer une semblable main-d'œuvre ? Le Play reconnut vite que, pour avoir la réponse, il fallait regarder hors de l'atelier. Les ouvriers, en effet, y passaient, mais n'y vivaient pas. Leur existence appartenait à un autre milieu qui les formait, auquel ils demeuraient toujours rattachés par une solidarité étroite, et qui, leur carrière terminée, les reprenait tout entier. Ce milieu était leur famille. Le Play porta sur elle son attention et fut vite édifié.

C'était au sein de cet organisme essentiel que se manifestaient, dans leur plus grande simplicité, les formes les plus importantes de l'activité sociale. Une foule de travaux s'y effectuaient : le travail extérieur fournissait son appoint et ces ressources diverses, consommées en commun, assuraient le bien-être de tous les membres, quels que fussent leur sexe et leur âge. De même, ces membres puisaient dans le milieu familial, plus qu'à l'église et à l'école, les éléments de leur formation morale. C'était à la bonne constitution de la famile ouvrière que l'atelier métallurgique devait son excellente main-d'œuvre, partant sa prospérité propre. Le Play acquit bientôt la certitude que

cette bonne constitution portait ses effets plus loin encore et qu'en réalité, c'était sur elle que reposait toute l'organisation sociale dans ces régions de l'Allemagne du Nord.

Son attention ainsi spécialement attirée sur la condition des familles, Le Play, marchant vers l'Orient de l'Europe, assista à un phénomène étrange. A mesure qu'il s'avançait à l'est, il vit le rôle de la famille grandir sans cesse, alors que celui des autres rouages sociaux diminuait. Chez les paysans, chez les artisans des Balkans, de l'Asie Mineure, tout travail était domestique : la famille absorbait l'atelier. C'est aussi par elle que se faisait l'appropriation des terres; elle était seule titulaire des droits de propriété ou de jouissance. Enfin, les pouvoirs publics se fiaient à elle d'assurer presque seule l'ordre matériel et le respect des lois morales. Le Play atteignit ainsi la limite des steppes asiatiques, où toute société se ramène à une simple juxtaposition de familles, quasi souveraines, à peu près égales entre elles et constituées de la même manière.

Lorsqu'il revint vers l'Occident et qu'il pénétra dans des sociétés de plus en plus compliquées, il vit le phénomène inverse. Le rôle de la famille diminuait. Elle cessait d'abord d'être un atelier. Au lieu de cela, les travaux extérieurs, l'usine, attirant au dehors tous ses membres, la disloquaient. La propriété collective s'évanouissait devant la propriété individuelle. Enfin, des pouvoirs publics développés et envahissants, des associations privées,de toute nature et de toutes formes, se superposaient à la famille, géraient en dehors d'elle une foule d'intérêts, auxquels elle demeurait complètement étrangère.

Et cependant, cette diminution n'entraînait nulle déchéance, la famille restait toujours l'organe prépondérant du corps social. Le Play constata, en effet, que toute atteinte à sa prospérité ébranlait le corps social tout entier, alors que les plus grands bouleversements politiques ou religieux n'avaient que des conséquences restreintes, tant que l'organisme familial n'était pas attaqué.

Ainsi, dans aucune société, les individus n'apparaissaient isolés. Ils étaient toujours groupés en familles. Ces familles

pouvaient être l'unique groupement social connu et, toujours, elles étaient le plus important. Le Play en conclut naturellement que la famille était l'unité sociale irréductible et, pour employer une expression biologique, comme la *cellule* des sociétés.

C'était donc sur elle que devait se porter tout d'abord l'observation scientifique.

Et, parmi la hiérarchie de familles qui constitue les sociétés complexes, il était également logique que l'observation s'attachât de préférence à celles qui forment la masse et le type commun : aux familles ouvrières. Surtout, ces familles doivent être étudiées d'abord parce que l'étroitesse de leurs ressources les rend plus dépendantes du milieu et que, par suite, on peut plus facilement connaître ce milieu en les observant qu'en observant des familles riches ou aisées.

Ces dernières, sans doute, jouent dans la société un rôle important, auquel elles ont dû leur élévation. Mais ce rôle est plus spécial. Elles peuvent, d'ailleurs, par l'accumulation des richesses, par la pratique exclusive de professions libérales ou de fonctions publiques, se dégager complètement de la masse, se faire une vie à part. Elles forment alors, au lieu d'un cadre, un état-major, et parfois, ce qui est pis, un état-major en vacances. Il a, ce monde à part, ses mœurs particulières qui ne sont pas toujours une expression plus raffinée des mœurs de la nation. Il les emprunte souvent à l'étranger : il va quelquefois même jusqu'à lui emprunter sa langue. Comme, seul, il pense, écrit et cause, c'est lui qu'on décrit généralement sous le nom de société. En réalité, le connaître seul est ne rien connaître et ne peut donner que des impressions fausses sur la vie d'un peuple.

III

La famille ouvrière devant être le premier objet de l'observation sociale, restait à déterminer comment on étudierait cette

famille ouvrière. Sans doute, d'après les principes mêmes de la méthode monographique, ce ne pouvait être que par de minutieuses enquêtes sur place. Il fallait, cependant, adopter pour ces enquêtes un ordre rigoureux, leur donner un cadre uniforme qui permît de ne rien oublier. Ainsi seraient possibles la comparaison et le classement des phénomènes, par suite la découverte inductive des lois sociales.

Le cadre monographique établi par Le Play, à cet effet, après de longs tâtonnements, repose sur une idée maîtresse. Toute la vie des ouvriers se passant à réaliser l'équilibre entre leurs moyens de subsistance et la satisfaction de leurs besoins; il suffit, pensait-il, pour avoir la connaissance complète d'une famille, de constater, dans tous ses détails, ce qu'elle produit et ce qu'elle consomme. « On est initié par là, dit Le Play, non pas seulement à la vie matérielle, mais à la vie morale. Il n'est guère dans l'existence de l'ouvrier un sentiment ou un acte digne de mention qui n'ait sa place marquée au budget des recettes et des dépenses. » Il est inutile de dire qu'en parlant ainsi, Le Play n'exprimait pas une idée préconçue, mais un fait qu'il croyait avoir établi par ses observations personnelles.

La monographie de famille est donc avant tout un budget de recettes et de dépenses. En ce qui concerne les premières, le cas le plus simple serait celui où la famille vivrait exclusivement des salaires attribués à son chef et à ses membres les plus actifs pour leurs travaux professionnels; c'est sur cette hypothèse que sont bâties la plupart des théories économiques touchant les salaires. Elle se réalise pourtant très rarement. Pour sa part, Le Play déclare ne l'avoir jamais observée. En dehors du salaire, les budgets ouvriers sont en effet alimentés par trois sortes de revenus qui sont : les produits des propriétés, ceux des industries domestiques, enfin ceux des droits d'usage et de jouissance sur certains biens que Le Play appelle des subventions. L'importance relative de ces trois sources de profits est naturellement très variable. Les moyens d'existence des ouvriers présentent ainsi des combinaisons infinies, depuis la condition du travailleur des centres industriels de l'Occident pour qui le salaire est à peu près tout, jusqu'à celle

de l'artisan d'Orient qui n'a même pas, dans sa langue, un mot pour le désigner.

Les recettes du budget de famille, étant souvent perçues en nature, donnent lieu à des évolutions délicates. Le Play, pour arriver au plus haut degré d'exactitude relative, indique certains procédés qui lui rendirent, à ce point de vue, de grands services.

Les dépenses sont également minutieusement inventoriées et appréciées. Le Play les a classées d'après les besoins auxquels elles se rapportent, depuis les plus humbles comme la nourriture, jusqu'aux plus élevées, comme l'éducation des enfants et les pratiques du culte.

La monographie ainsi constituée présentait un grand avantage. Elle portait en elle-même ses éléments de contrôle. Le total des recettes devant nécessairement équilibrer celui des dépenses, on était garanti contre toute erreur ou omission, lorsque, après avoir évalué séparément les unes et les autres, on arrivait à une balance. Cette vérification numérique des données de l'analyse avait beaucoup séduit le mathématicien qu'était Le Play. « Le plus sûr moyen, dit-il, de connaître la vie morale et ma- « térielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'em- « ploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime « des minéraux. Une espèce minérale est connue, quand l'ana- « lyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composi- « tion et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments « équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une signi- « fication numérique du même genre est toujours à la disposition « du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité « sociale, constituée par une famille[1]. »

Le budget de famille, élément essentiel de la monographie, est, du reste, dans les deux éditions des *Ouvriers européens*, encadré d'explications destinées à en faciliter l'intelligence et à attirer l'attention sur les conclusions qui s'en dégagent[2]. Il est

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, I, 224.

2. Voici exactement les éléments qui constituent la monographie de famille dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*.

1° Le *Titre* : c'est-à-dire « l'indication de la profession de l'ouvrier, du rang qu'il

surtout suivi par une série de notes de la plus haute importance, classées sous le titre très général d'*éléments divers de la constitution sociale*. Le Play y étudie tous les phénomènes qui sortent du cadre monographique et qui, cependant, ont, sur la famille observée, une répercussion, sont le milieu où elle se meut. Ces faits ne sont pas groupés d'une manière méthodique et, par là, leur observation perd le caractère scientifique qui distingue les autres éléments de la monographie. Le Play a voulu élargir en eux le cercle de ses études, s'élever de la simple vue de famille à celle de la société tout entière. N'ayant pu encore adapter à cette marche en avant une méthode rigoureuse, il laissait aux qualités naturelles de son esprit le soin de discerner le principal et l'accessoire, d'expliquer les causes et les effets. Aussi, ces notes

occupe dans la hiérarchie des travaux de profession et du système d'engagement qui le lie aux classes de cette hiérarchie ».

Le Play distingue, dans chaque profession, six positions que peuvent occuper les ouvriers. La première est celle des *ouvriers domestiques*, attachés au ménage de leur maître; la seconde celle des *ouvriers journaliers*, chefs de ménage et rétribués d'après le temps de travail fourni. Viennent ensuite les *ouvriers tâcherons*, qui, effectuant les travaux à forfait, s'élèvent à une industrie plus indépentante; les *ouvriers tenanciers* exploitent des immeubles qui leur sont alloués de diverses façons par les propriétaires : la condition de ces ouvriers est très variable, depuis celle du *bordier* qui ne tient que son habitation et quelques dépendances, jusqu'à celle du fermier qui dirige une exploitation importante. Les *ouvriers propriétaires* occupent toutes les situations qui correspondent à celles des ouvriers tenanciers, dont ils diffèrent en ce qu'ils possèdent, en toute propriété, l'immeuble qu'ils occupent. Enfin les *ouvriers chefs de métier*, soit tenanciers, soit propriétaires, occupent le sommet de la hiérarchie; travaillant exclusivement pour leur compte, ils sont sur la limite qui sépare l'ouvrier du patron.

Sous le rapport des engagements qui lient aux chefs d'industrie les ouvriers qui ne sont pas eux-mêmes chefs de métiers ou propriétaires, Le Play observe trois systèmes : celui des *engagements forcés* où les deux parties sont attachées indissolublement l'une à l'autre, celui des *engagements volontaires permanents* qui, sans être indissoluble, comporte un certaine solidarité traditionnelle entre le patron et l'ouvrier; enfin, celui des *engagements momentanés*, contrat essentiellement temporaire entre deux personnes qui s'ignorent;

2° Les *Observations préliminaires* qui précèdent immédiatement le budget. Répartis en treize paragraphes, elles décrivent la nature des lieux, l'organisation du travail dans la localité, et surtout certains caractères spéciaux de la famille étudiée : son histoire, ses traditions morales;

3° Le *Budget*.

4° Les *Comptes annexés au budget*, états de développements sur certains articles de recettes et de dépenses;

5° Les *Éléments divers de la constitution sociale*.

touchent-elles aux sujets les plus divers. Telle traite de l'intervention des pouvoirs publics; telle de l'organisation des corps de métiers. Toutes donnent sur le milieu social étudié les vues les plus claires et les plus pénétrantres. Le Play ayant un but personnel suivi avec une conscience acharnée, savait, en effet, rapporter à ce but toutes ses observations hors cadre : quel que fût leur objet, elles ne rompaient jamais l'unité de la monographie; elles précisaient, au contraire, sa physionomie propre et son caractère original.

III. — CONCLUSIONS SUR LA MÉTHODE.

I

Voilà la méthode d'observation de Le Play.

En vingt années de voyages, il l'appliqua à plus de trois cents familles. L'immense effort eut sa récompense. Les résultats obtenus montrèrent qu'il existait bien des lois sociales et que l'observation monographique permettait de les découvrir.

Les trois cents familles étudiées ne présentaient pas, en effet, des caractères indéfiniment variés qui auraient fait que chacune d'elles ne ressemblât à aucune autre. Leurs constitutions diverses se ramenaient toutes à quelques types.

Fait plus important, cette diversité n'était ni le produit du hasard, ni celui des combinaisons humaines. Elle résultait de causes exactement appréciables, comme elle entraînait, elle-même, d'infinies conséquences, en matière économique, religieuse, politique.

De ces conditions, qui déterminent les formations sociales, les unes tiennent à l'ordre moral : c'est-à-dire à la conception que se fait l'homme de ses devoirs et de ses droits. Les autres à l'ordre matériel et ce sont ces dernières qui ont le plus contribué à différencier les types. Aussi Le Play a-t-il pu établir, d'après elles, un essai de classification des sociétés européennes.

La plus importante de ces influences matérielles est celle

des lieux qui entraîne celle des moyens de subsistance.

« Les territoires où se sont développées les sociétés européennes offrent, dit Le Play, trois catégories qui, par la nature de leurs productions spontanées, ont entraîné, dans les conditions de ce développement une grande diversité. »

A l'Orient s'étend la région des *steppes*, vastes plaines d'herbe, qui repoussent la croissance des arbres et offrent aux troupeaux d'immenses pâturages. L'art pastoral y fournit donc la subsistance des populations. D'autre part, les *rivages maritimes* qui entourent le continent d'Europe, depuis le cap Nord jusqu'à la mer d'Azof, donnent à leurs habitants les productions spontanées de la zone de pêche contiguë, productions qui sont particulièrement abondantes et variées dans les mers du Nord. Aussi est-ce là que la pêche côtière a fait le plus sentir son influence sociale. Enfin les territoires compris entre les rivages maritimes et les steppes étaient, à l'origine, couverts de grandes forêts associées à des sols variés : landes et brousses, roches, marécages, étangs et lacs. La chasse et la pêche fluviale furent les uniques ressources que cette région offrit à ses premiers occupants. Plus tard, le développement de la population, due surtout à l'immigration des pasteurs du Nord, car les peuples chasseurs, trop misérables, ne se multiplient guère, assura le défrichement, exigea les durs travaux de la culture et de la fabrication. L'habitude de ces travaux, leur division nécessaire, qui multiplia l'échange, portèrent les sociétés ainsi formées à un haut degré de richesse, de civilisation et de puissance. Aussi tendaient-elles à déborder sur les races primitives qui demandaient encore leur subsistance aux productions spontanées du sol, et à transformer les territoires occupés par ces races, comme elles avaient transformé le leur.

Toutefois cette transformation n'a pas encore effacé la vieille empreinte mise sur les peuples d'Europe par les sols primitifs. L'influence de la steppe domine encore l'Orient, celle de la pêche côtière le Nord. Quant aux peuples d'Occident, leur double origine leur a fait ressentir à la fois l'une et l'autre et leur formation s'est achevée par l'action des travaux divers

auxquels leur nouvelle résidence sur des sols variés les a astreints.

Le Play détermina ainsi, sous cette action des lieux et des moyens des subsistance, trois grandes formations sociales qui ont chacune à leur base une constitution spéciale de la famille. La steppe a produit la *Famille patriarcale* qui caractérise l'Europe orientale; la pêche côtière, la *Famille-souche,* dont les rivages de la mer du Nord sont le berceau. Dans l'Occident, ces deux formations sociales se rejoignent et se pénètrent. Elles s'absorbent et se désorganisent pour aboutir à un troisième type, qui est celui de la *Famille instable.*

Nous étudierons plus tard les caractères distinctifs de chacune de ces organisations familiales. Nous ne parlons ici que de la méthode de Le Play, et il nous suffit de montrer que cette méthode a pu aboutir à un classement de faits sociaux. Ainsi se trouve justifié son caractère scientifique, qu'il était impossible d'établir *a priori.* Peu importe d'ailleurs la valeur de ce premier classement. Il ne peut être qu'une ébauche, un simple débrouillement de quelques éléments du monde social. Débrouillement qui comportera même forcément des inexactitudes et des confusions. Dans un ordre quelconque de phénomènes naturels, une première analyse n'a généralement pas d'intérêt par les résultats qu'elle donne. Elle en a une énorme par ce fait seul qu'elle a été possible. Elle montre que l'on n'a point affaire à un chaos, mais à un organisme dont toutes les parties se tiennent. Cet organisme, on le pénétrera d'abord avec des instruments grossiers; on isolera quelques faits qui permettront les premières inductions. On perfectionnera ensuite les outils et l'on ira plus avant. Des contradictions alors éclateront, qui montreront que l'on s'était d'abord trompé, que l'on avait raisonné sur des données fausses. On rectifiera ces données et l'on bâtira un nouveau raisonnement qui subira les mêmes épreuves. On marchera ainsi longtemps; et, très lentement, une à une, les vérités jailliront, brilleront de toute la lumière de l'évidence.

II

La première analyse des sociétés européennes, commencée par Le Play en 1830, fut interrompue par lui vers 1848. A cette époque, le peuple français venait de se constituer en République « pour appeler tous les citoyens à un degré plus élevé de moralité, de bien-être et de bonheur ». Les journées de juin vinrent jeter un voile sanglant sur ce beau rêve et l'on commença à douter qu'il dépendit d'un gouvernement, fût-il celui de tout le monde et par là le plus intéressé au bonheur social, d'entreprendre ce bonheur à forfait. Quelques amis de Le Play, parmi eux Jean Reynaud, Montalembert, Arago, Tocqueville, tenus au courant de ses travaux, l'invitèrent à en faire profiter ses contemporains. Ils le firent entrer dans cette commission du Luxembourg, présidée par Louis Blanc, et que le Gouvernement provisoire avait naïvement chargée de trouver la solution de la question sociale. « J'y fis, dit Le Play, quelque bien en opposant les faits aux idées préconçues. » Rien, d'ailleurs, ne sortit de ces travaux. On commençait à s'entendre sur certains points, lorsque les événements forcèrent la commission à se dissoudre.

Le Play se décida alors à publier les résultats de sa grande enquête. Parmi les trois cents monographies de familles qu'il avait assemblées, il en choisit trente-six qui formèrent la première édition des *Ouvriers européens*. L'œuvre frappa par son caractère scientifique, et chose singulière, ce contempteur de la statistique reçut de l'Académie des sciences un prix de statistique.

A partir de cette époque, Le Play renonce personnellement à l'observation et se consacre à la diffusion de la doctrine sociale qu'il a construite sur les résultats de son analyse.

Il voulait cependant que cette analyse fût poursuivie. Il dressa donc à sa méthode un certain nombre de disciples. La *Société d'économie sociale*, fondée par lui, devait être, au moins dans sa pensée, une pépinière d'observateurs.

L'analyse monographique des sociétés ne déçut jamais ceux qui s'y livrèrent. Toutefois certains d'entre eux s'aperçurent bientôt, à l'user, que l'instrument d'observation forgé par le maître, c'est-à-dire le cadre de la monographie de famille, était un outil bien rudimentaire pour pénétrer l'infinie complication des phénomènes sociaux. Comment Henri de Tourville transforma cet instrument imparfait en un autre à tous points de vue supérieur, c'est ce que nous n'avons point à dire dans une étude consacrée à Le Play. Seulement, comme nous allons, tout à l'heure, nous occuper de sa doctrine et que cette doctrine s'appuie exclusivement sur les résultats de l'observation, il nous est indispensable de savoir dans quelle mesure ces résultats ont pu être faussés par les défauts de la méthode. Il nous faut donc apprécier exactement les imperfections et les lacunes du cadre monographique.

III

La première de ces lacunes est matériellement visible. Le cadre de Le Play est, nous l'avons vu, un instrument d'analyse de la famille ouvrière, mais de la famille ouvrière seulement. Il permet, en quelque sorte, de décomposer, de disséquer cette famille, d'isoler les uns des autres tous les rouages de son mécanisme pour en surprendre le fonctionnement. Étude nécessaire et primordiale puisque la famille est l'organe social essentiel. Mais étude insuffisante, puisqu'il existe aussi d'autres organes. Les phénomènes sociaux extérieurs à la famille, le cadre de Le Play ne les saisit pas. Pour les classer quand on les rencontre, il faut prolonger ce cadre, établir une nouvelle série de compartiments; mais ceux-là, sans objet déterminé et sans nombre limité. Ils forment, à la suite de chaque monographie, les *faits importants d'organisation sociale*. Leur observation, n'étant pas méthodique, n'a point de rigueur scientifique. Toute sa valeur dépend des qualités personnelles de l'observateur et si éminentes que soient ces dernières, elles sont fatalement insuf-

fisantes pour une étude aussi délicate que celle du monde social. Surtout, les résultats de semblables observations ne sont pas comparables entre eux. Rattachées à la monographie par un lien plus ou moins lâche; elles apparaissent comme « en l'air ».

Autre lacune aussi grave : celle-ci plus difficile à découvrir.

Non seulement le cadre de Le Play est impuissant à saisir les rapports de la famille avec les éléments sociaux qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre.

Et cette insuffisance découle directement de l'idée maîtresse qui a présidé à l'établissement du cadre et qui, tout bien pesé, se trouve être une idée fausse.

Cette idée, je le rappelle, est celle-ci. Il n'y a pas, dans la vie d'une famille ouvrière, de fait important qui ne se traduise par une recette ou par une dépense, qui ne trouve par conséquent sa place au budget. Un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque, ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux.

Il y a là une erreur considérable ou plutôt toute une série d'erreurs.

Prenez un des actes les plus importants de la vie d'une famille, l'éducation des enfants par exemple (je ne dis pas leur instruction) et montrez-moi sa place au budget. La plupart du temps, il n'y a rien. Et s'il y a quelque chose, la dépense n'est le plus souvent, en aucune manière, la mesure de l'importance du fait constaté. Voici un chiffonnier de Paris qui ne fait aucune dépense concernant la religion. Ce chiffonnier cependant « pra-« tique la religion, catholique apostolique et romaine. Il est « profondément imbu du sentiment religieux. Il supporte, avec « résignation, un sort peu fortuné. Il remercie Dieu, chaque « jour, de lui avoir donné le nécessaire et se confie à lui pour « son avenir. Il aime à lire la Bible en famille, etc[1]. ». Son budget n'est donc, en aucune façon, l'expression de ses convic-

1. *Ouvriers européens*, 2e édition, VI, p. 259.

tions et de ses pratiques religieuses. Enfin, s'il s'agit même de faits purement matériels, leur appréciation en argent présente parfois tant de difficultés qu'elle en devient illusoire [1].

Voilà les défauts de l'instrument d'analyse sociale laissé par Le Play. Ils étaient inévitables. Il était impossible que, pour une tâche dont les difficultés n'étaient pas connues, on créât du premier coup un instrument parfait. Le Play lui-même, s'il avait continué à en user, l'eût certainement rectifié. L'étude de la doctrine du maître va, du reste, nous permettre d'apprécier les conséquences de ces insuffisances de la méthode [2].

1. Voici, entre autres, l'exemple suivant que cite M. de Rousiers : « Je lis dans la « monographie du Bachkir que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42, « d'une grande prairie estimée 85 fr. 65, d'un jardin potager estimé 20 fr. 56, d'un « champ de chanvre et de bois estimé 28 fr. 55; total : 146 fr. 18. A la suite de cette « estimation à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs « dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période « de quinze années; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle dis- « tribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là, on la partage « périodiquement. Mais alors qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42? »

2. Toute cette analyse des lacunes du cadre monographique de Le Play est le résumé d'une étude de M. Paul de Rousiers (*Science sociale*, 2e période, 1er fascicule).

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE

1. — LES DEUX FONDEMENTS DE LA DOCTRINE.

I

Elle a, cette doctrine, une unité singulière. Elle dériverait, comme les grands systèmes chers à l'esprit classique, d'un principe abstrait, d'une conception idéale dont toutes les conséquences seraient déduites avec la logique la plus rigoureuse, que toutes ses parties ne se tiendraient pas mieux entre elles. Seulement Le Play a remplacé la conception idéale par deux fondements d'une autre solidité.

Le premier de ces fondements est, il est à peine besoin de le dire, la minutieuse analyse de faits sociaux, à laquelle Le Play consacra vingt ans. Les résultats en sont exposés dans les deux éditions successives des *Ouvriers européens* [1]. Résumer ici cette

1. La première édition, celle de 1855, forme une sorte d'atlas où sont exposés trente-six budgets de familles encadrés de très brefs commentaires. Elle est précédée d'une Introduction remarquable, posant les premiers principes de la méthode d'observation sociale. Les exemplaires de cette première édition sont d'ailleurs infiniment rares.

Le manuscrit de la première édition contenait en outre, en conclusion, un exposé « des mœurs et des institutions, qui, selon les indications de l'expérience et l'opi- « nion des autorités sociales de l'Europe, se présentaient comme indispensables à « l'existence de toute société prospère » (*Ouvriers européens*, 2e édition, I, p. 342). Cet exposé donnait donc, en somme, les premiers éléments de la doctrine. Il servait de base à tout un plan de réforme des sociétés occidentales et de la société française en particulier. Mais les amis de Le Play, tout en approuvant, sans réserve, ses conclusions, le dissuadèrent de les publier. Elles choquaient, en effet, les préjugés dominants, incarnés dans tous les partis et qui, l'alarme de 1848 passée, avaient repris toute leur force. L'opinion publique, à leur seul énoncé, condamnerait l'ouvrage, sans autre examen, et la méthode d'observation sociale perdrait ainsi tout moyen de se faire

exposition paraît inutile. Les faits décrits dans une série de monographies juxtaposées ne parlent point par eux-mêmes, ou, tout au moins, leur voix est confuse. Leur portée ne se dégage pleinement que si on les présente à l'appui des éléments divers de la doctrine auxquels ils servent, en quelque sorte, de supports. C'est le plan adopté par Le Play dans la *Réforme sociale*, et il explique le retentissant succès de cet ouvrage, alors que les *Ouvriers européens* ne furent jamais lus du grand public. Le mieux est donc de suivre, à ce point de vue, l'exemple du maître.

Mais, pour constituer une doctrine, il ne suffit pas d'avoir observé des faits. Il ne suffit même pas d'avoir constaté entre eux des rapports nécessaires, c'est-à-dire des lois. Il faut encore et surtout savoir apprécier ces faits. Sont-ils un bien? Sont-ils un mal? On ne peut répondre que lorsqu'on s'est fait de la prospérité et de la souffrance une conception particulière. Conception qui semble bien aisée et bien simple à réaliser, qui, cependant, prête à toutes les hésitations, à toutes les divagations. Faire l'histoire de ses variations, c'est faire celle de l'esprit humain.

connaître. Le Play se rendit à ces raisons, l'ouvrage ne contint qu'une conclusion très courte et très réservée, qui ne permet pas de soupçonner l'ampleur future de la doctrine du maître.

La deuxième édition des *Ouvriers européens*, celle de 1879, est très différente de la première. Elle comprend six volumes, reproduisant cinquante-sept monographies, chacune de ces dernières suivie de notes très étendues. Chaque volume est en outre précédé d'une introduction et suivi d'un épilogue commentant les faits exposés par des conclusions doctrinales. Mais ce mélange d'analyse scientifique et de théories morales et sociales est présenté de la façon la plus lourde et la moins claire. Il rend l'ouvrage d'une lecture très pénible et, ce qui est pis, ne permet pas à un lecteur non averti de dégager toute la portée de l'œuvre de Le Play.

La doctrine fut exposée, pour la première fois en 1864, avec sa forte base de faits, dans les trois volumes de la *Réforme sociale*. Elle fut en outre développée, présentée sous toutes ses faces, dans une série d'ouvrages de propagande, publiés tous après 1870 : l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la famille*, la *Paix sociale après le désastre*, la *Correspondance des Unions de la Paix sociale*, la *Constitution d'Angleterre*, la *Constitution essentielle de l'humanité*.

II

Si l'on avait demandé à un théologien du moyen âge quel idéal il concevait sur terre, il eût infailliblement répondu que c'était de voir la chrétienté comprendre tout l'univers. Et, si l'on s'était enquis du plus grand mal qu'il pouvait imaginer, sa réponse n'eût point davantage été douteuse. Famines, guerres, pestes, aurait-il dit, ne sont que misères sans importance au regard d'une hérésie. Le but des sociétés était, selon ce moine, la réalisation d'un idéal mystique et leur prospérité se mesurait à la distance qui les en séparait.

Quelques siècles plus tard, l'idéal avait changé, non qu'on l'eût reconnu faux ou irréalisable, mais parce que le courant des idées n'était plus le même. Pour les hommes du XVII[e] siècle, la prospérité d'une nation s'incarnait dans la grandeur du Prince. Richesse et science, art et pensée n'avaient de valeur qu'autant qu'ils concouraient à la gloire du trône et, si l'on admettait qu'un certain bien-être était désirable pour la masse des sujets, c'était parce que leur misère aurait terni l'éclat du soleil monarchique.

Le nouvel idéal régna peu. A peine fut-il fermé dans toute son ampleur que ceux qui avaient le plus profité de lui s'employèrent à le détruire. Et, quand il fut par terre, ils se mirent en quête de le remplacer. Pour qu'une organisation sociale fût bonne, il fallut, désormais, suivant le grand maître de la philosophie du XVIII[e] siècle, Rousseau, que les hommes, en la concevant, lui assignassent un but précis. « C'est ainsi, dit-il, que « les Hébreux et récemment les Arabes ont eu pour principal « objet la religion ; les Athéniens, les lettres ; Carthage et Tyr, « le commerce ; Rhodes, la marine ; Sparte, la guerre et Rome, « la vertu. »

Quant à lui, l'objet suprême vers lequel devait tendre sa république était la réalisation de la liberté et de l'égalité. Et, comme cet idéal n'était pas accessible à des hommes absorbés

par le travail manuel, il n'hésitait pas à recommander l'esclavage comme le seul moyen de l'atteindre et comme la condition essentielle de la prospérité d'un état.

Enfin, à côté de l'école des philosophes, s'était fondé, au XVIII[e] siècle, celle des économistes, qui confondait le développement de la prospérité sociale avec celui de la richesse.

Assigner ainsi à l'effet social un but déterminé à l'avance et d'une manière subjective, était en contradiction formelle avec le principe scientifique de la méthode de Le Play. La société étant considérée, non comme une machine artificielle, mais comme un organisme naturel et vivant, on ne saurait lui attribuer, pas plus qu'à aucun autre organisme de cette nature, de mobiles en dehors d'elle-même. Ses mobiles, ce sont ses besoins et tout son effet tend à leur satisfaction.

Lorsque cette satisfaction est obtenue, la société prospère; dans le cas contraire, elle souffre.

L'erreur des faiseurs de systèmes consiste, non pas à inventer des besoins nouveaux, ce qui est humainement impossible, mais à attribuer à la satisfaction d'un besoin spécial une importance exclusive. Le moine subordonnait tout à la religion, le lettré du grand siècle à la gloire de l'État, celui du XVIII[e] à l'exercice des droits politiques. Le premier ne voyait dans l'homme qu'un fidèle, le second qu'un sujet et le troisième qu'un citoyen. Or, il est un peu de tout cela et bien autre chose encore. Une société est normale et saine, lorsque tout intérêt trouve à s'y satisfaire sans léser un autre intérêt. Il y a alors, chez elle, un équilibre analogue à celui qui règne dans le corps d'un homme bien portant. Elle souffre, au contraire, lorsque cette harmonie se trouve détruite, lorsque certains besoins sont sacrifiés à d'autres, certaines aspirations, certaines facultés comprimées et atrophiées. Elle devient, enfin, un organisme monstrueux, lorsqu'un besoin secondaire est satisfait aux dépens d'un essentiel.

La prospérité et la souffrance d'une société se révèlent d'ailleurs, le plus souvent, d'elles-mêmes et l'analyse n'a pour but que d'en chercher les causes. Le symptôme de la prospérité est la *paix sociale*, c'est-à-dire un ensemble de bons rapports entre

les membres de la société et la satisfaction que chacun éprouve au maintien de l'ordre existant. Le symptôme de la souffrance est l'*antagonisme social*, c'est-à-dire la révolte des intérêts lésés contre l'organisation à laquelle ils attribuent leur malheur.

Le Play, passant alternativement d'une société prospère à une société souffrante, s'attacha à discerner les besoins qui, satisfaits dans l'une, ne l'étaient pas dans l'autre, dont, par conséquent, dépend le malheur ou le bonheur social et qui peuvent être ainsi justement appelés les besoins essentiels de l'humanité.

Il découvrit que ces besoins essentiels sont au nombre de deux seulement et des plus simples. Le premier est l'ensemble des moyens de subsistance nécessaires à la vie journalière de l'individu ; en d'autres termes, son *pain quotidien*. Le second, aussi impérieux, quoique d'ordre tout différent, est la soumission à une *loi morale*, c'est-à-dire à un ensemble de préceptes, s'imposant à la conscience et se substituant aux instincts pour diriger la vie. Le Décalogue contient, selon Le Play, l'expression la plus haute, à la fois, et la plus simple, de cette loi morale, telle que la reconnaissent sous cette formule ou sous une autre toutes les races jouissant de la paix sociale. Elle n'est même point contestée davantage, ni attaquée directement, chez les peuples d'Occident, par ces novateurs les plus hostiles aux idées traditionnelles. Il n'est guère de contestation que sur son origine.

Ce qui, au premier abord, frappe et déconcerte dans la doctrine de Le Play, ce n'est pas qu'il fasse de la satisfaction des deux besoins essentiels une condition nécessaire de la prospérité sociale; c'est qu'il en fasse une condition suffisante. Il est évident qu'une nation dont une fraction importante mourrait de faim serait fatalement en proie à toutes les souffrances et à tous les désordres. Et il en serait de même d'un pays, si riche fût-il, où nul n'aurait souci de la vie, de la liberté, de la propriété de son semblable. Mais qu'une race, par le fait que chacun y jouit du strict nécessaire et observe, à peu près, les commandements, se doivent considérer comme n'ayant plus rien à souhaiter, voilà qui surprend et révolte. Ainsi, après vingt siècles de travail et de pensée, après avoir acquis par des souffrances sans

nombre, par un effort surhumain, un patrimoine immense de biens matériels, de sentiments et d'idées, nos sociétés d'Europe devraient limiter leur idéal à celui des pasteurs kirghiz, et des chameliers arabes! Ce rabaissement de l'idéal, ce démenti brutal à toutes les aspirations confuses qui tourmentent les civilisés, a beaucoup écarté de Le Play. Il a été, pour cela, considéré comme un traditionaliste aveugle, méconnaissant la nécessité de toute évolution et négateur de tout progrès.

Le reproche est très injuste. Si Le Play considère la loi morale et le pain quotidien comme les besoins essentiels de l'humanité, il n'a jamais contesté qu'il n'y en eût d'autres et dont la possession ne fût désirable. Il n'a jamais nié les avantages du progrès industriel, de la richesse, de la science et des arts. Il n'en a blâmé que les abus. Et il y a abus, selon lui, lorsque la satisfaction de ces besoins secondaires n'est obtenue que par le sacrifice des besoins primordiaux. Il n'admet point qu'une nation puisse être appelée prospère lorsque, sous une façade brillante, elle cache l'horrible plaie du paupérisme ou de la démoralisation profonde.

D'ailleurs son critérium de la prospérité, Le Play l'a tiré de l'observation même. Partout où les deux besoins essentiels étaient satisfaits, il vit régner le contentement universel et la prospérité sociale; partout où ils ne l'étaient point, la souffrance et la discorde. Toute l'histoire des sociétés s'est en somme passée à perdre et à reconquérir ces deux biens primordiaux. Les races qui les ont toujours conservés n'ont pas d'histoire : les pasteurs des steppes asiatiques vivent à présent comme au temps d'Abraham. Mais, le plus souvent, la prospérité même vient détruire l'équilibre qu'elle a créé. Les races prospères se multiplient vite et le problème de l'existence se pose à nouveau devant elles. Pour le résoudre, il leur faut se livrer à d'autres travaux, adopter une autre organisation. Elles atteignent ainsi parfois un état de prospérité supérieur à celui dont elles jouissaient auparavant, puis le reperdent pour tomber dans de nouvelles crises ; crises qui peuvent leur être fatales, à en juger par le nombre des civilisations disparues. Il apparut à Le Play que les sociétés

modernes de l'Europe en traversaient une. Le problème de l'existence y est si compliqué que la grande masse de la population n'arrive pas à le résoudre par elle-même. Elle n'y parvient qu'en s'engageant dans les entreprises que dirige une élite : le pain quotidien lui est fourni sous forme de salaires, c'est-à-dire sous une forme relativement incertaine. Le salarié est constamment menacé, à la fois par des périls directs et par ceux qui peuvent ruiner son industrie et que multiplie toujours la concurrence. Il lui faudrait, pour donner quelque stabilité à son existence, pour savoir diriger ses vues, estimer exactement ses intérêts, organiser leur défense, un ensemble de qualités auxquelles peu d'individus peuvent atteindre. Aussi, dans cette lutte, les vaincus sont-ils nombreux et, nulle intervention n'arrêtant généralement leur chute, tombent-ils à un degré d'abaissement dont les faubourgs de nos grandes villes industrielles ont le triste secret. Quant à la morale, son règne est plus compromis encore. Dans les classes les plus élevées, la difficulté de parvenir et de maintenir les situations acquises a développé l'égoïsme, la richesse a permis la corruption. Pour défendre leur bien-être, ces classes n'ont pas hésité parfois à s'attribuer des privilèges injustes pesant lourdement sur le reste de la nation. Détenant les pouvoirs publics, elles ont fait de leur exercice, non pas une charge honorable, mais une source de profits. Chez les pauvres, la difficulté extrême de la vie matérielle crée fatalement l'indifférence morale : nul frein ne modère plus alors le sentiment instinctif d'envie qui en fait les ennemis naturels des riches. Ce sentiment est, au contraire, entretenu, cultivé par la catégorie nombreuse de déclassés que contiennent les sociétés compliquées pendant que la loi morale trouvant sans cesse, devant elle, un terrain moins préparé à la recevoir, est ébranlée dans ses fondements par les controverses qui règnent sur ses origines. Une partie des hommes qui l'enseignent est accusée par l'autre d'imposture et, ne sachant lesquels entendre, le peuple est naturellement porté à n'écouter que la voix de ses instincts et celle de ceux qui les flattent.

L'alternative continuelle de la prospérité et de la souffrance,

par la possession et la perte des deux biens essentiels, a donc commencé avec l'invention de la charrue et il est à craindre qu'elle ne cesse pas avec celle des voies ferrées. C'est une erreur profonde, selon Le Play, de croire les sociétés entraînées par la force des choses vers un avenir meilleur, comme de les croire condamnées à une décadence inévitable. En réalité, « la simpli-« cité, la complication, la corruption, enfin la réforme ou la « ruine, voilà le cercle vicieux dont jusqu'à ce jour aucune « nation civilisée n'a pu sortir ».

III

La possession des deux biens essentiels est donc toujours menacée, chez les sociétés prospères, par des influences indépendantes de la volonté humaine. Est-il du moins possible aux hommes de se mettre à l'abri de ces influences, de leur en opposer d'autres, de faire en sorte qu'elles ne puissent nuire? Et lorsque la prospérité est perdue, est-il des moyens d'assurer ou tout au moins de hâter son retour? A ces deux questions, les résultats de son observation permirent à Le Play de répondre oui. Non seulement le libre arbitre des sociétés joue un rôle dans leur destinée, mais ce rôle est considérable. Et tou en se refusant à croire à un avenir chimérique qui offrirait le règne permanent de la paix, Le Play parvint à mettre en lumière certains principes et certaines coutumes indispensables à l'existence de toute société prospère, et dont la restauration, pourrait, en particulier, mettre un terme à la crise que traversent les sociétés de l'occident.

Ces coutumes se distinguent par deux caractères essentiels. En premier lieu, elles supposent toutes la nécessité impérieuse de propager la connaissance et la pratique de la loi morale. Elles partent donc de ce principe que l'homme n'apporte pas en naissant toutes les facultés nécessaires pour s'élever sans aucun enseignement à cette connaissance et à cette pratique. C'est la doctrine inverse de celle qu'inventa Rousseau et qui,

depuis plus d'un siècle, se propage dans l'Occident. Pour condamner ce dogme de la perfection originelle, qui séduisit vraisemblablement le philosophe de Genève parce qu'il était le contre-pied d'une vérité généralement admise depuis cinq mille ans, Le Play s'appuya non sur un raisonnement métaphysique, mais sur l'observation sociale. Une pareille doctrine lui parut en contradiction formelle avec l'expérience et il suffit, pour comprendre ce jugement, de se reporter à l'analyse qui a été donnée de la Méthode. L'homme, dit Rousseau, naît bon, mais il est corrompu par les institutions qui, dès sa naissance, enserrent son existence et compriment sa liberté. Or, Le Play considère les sociétés comme des organismes naturels et vivants : il ne peut donc admettre que leurs rouages essentiels, la famille, par exemple, ne soient que des institutions arbitraires et mauvaises. On ne s'étonnera point, dès lors, que Le Play ait qualifié la théorie de la perfection originelle « d'Erreur fondamentale », faussant la notion de la véritable nature de l'homme, et conduisant dans la construction de systèmes sociaux à des aberrations.

Le deuxième caractère des coutumes préconisées par Le Play se révèle par leur nom même. Ce sont des *coutumes* et non pas des lois. A la différence de la plupart des réformateurs qui ne voient de moyen d'appliquer leurs systèmes que par la conquête du pouvoir, Le Play attachait assez peu de prix à l'intervention des gouvernements. L'observation lui avait appris que, s'ils sont un rouage important de la vie sociale, ils n'en sont point un rouage essentiel. Certaines sociétés primitives arrivent à se passer d'eux, alors qu'aucune d'elles ne peut se passer de la famille.

D'une manière générale, les rapports privés ont un caractère beaucoup plus primordiaux que les rapports publics. C'est presque exclusivement d'eux que dépend la possession de la loi morale et du pain quotidien. Or, en ce qui concerne les rapports privés, l'action de la loi ne peut se manifester que pour en assurer la régularité ; elle serait impuissante à en modifier la nature. A ce point de vue, les nécessités matérielles et les

mœurs ont seules une influence. C'est donc sur les mœurs que Le Play s'est proposé d'agir et par l'intermédiaire de l'opinion. Ce n'est point, du reste, qu'il refuse toute espèce de rôle à l'action du législateur, mais il ne lui demande que ce qu'elle peut donner.

Les coutumes de la vie privée se divisent en deux catégories : les unes concernant les rapports de l'unité sociale par excellence, la famille ; les autres touchant aux rapports extérieurs à la famille et qui ont généralement pour objet la conquête du pain quotidien, c'est-à-dire le travail. Nous étudierons donc successivement les idées de Le Play sur l'organisation de la famille et sur celle du travail. Un troisième chapitre sera consacré à sa doctrine en ce qui touche la constitution et l'intervention des pouvoirs publics.

II. — LES RAPPORTS PRIVÉS INTÉRIEURS A LA FAMILLE.

I

Étant le premier groupement humain constitué, le seul constitué encore chez certaines races, c'est la famille qui a été d'abord chargée de satisfaire les deux besoins essentiels, besoin matériel et besoin moral. Et, dans les nations les plus compliquées, alors qu'une infinité d'autres groupements l'encadrent et la dominent, c'est encore sur elle que retombe à peu près tout le poids du grand problème.

Au point de vue du premier terme de ce problème, de la question du pain quotidien, elle a été, cette famille, le centre primitif de tous les rapports humains : l'unique atelier de production, le foyer de tout échange et de toute consommation. Il en est ainsi encore chez les races asiatiques cotoyées par Le Play à la frontière de l'Oural. Chaque famille y forme une tribu nomade qui se suffit à elle-même[1]. Le rôle du groupe-

1. Voyez *Ouvriers européens*, monographie du Bachkir demi-nomade (2e édition, t. II).

ment familial s'est amoindri, en cette matière, chez les races complexes où l'agglomération de la population a exigé la mise en valeur de toutes les ressources du lieu, développé l'intensité du travail et sa division. Une grande partie de l'industrie est, peu à peu, sortie de l'atelier domestique pour se concentrer, à l'extérieur, dans de grands et de petits ateliers. Mais une grande partie aussi y est restée, et cela chez les peuples les plus avancés. La famille est encore partout une unité essentielle de travail agricole, le foyer est toujours le centre de certaines fabrications. Enfin qui pourrait dire la masse énorme de travaux qui s'y effectuent, ceux qu'on appelle plus particulièrement les travaux domestiques, et qui, pour n'être point appréciés en argent, n'en sont pas moins productifs? La famille, d'ailleurs, si elle n'est plus que dans une certaine mesure un groupement de production, reste le groupement de consommation par excellence, celui où chacun reçoit selon ses besoins et par lequel est assurée l'existence de ceux qui ne travaillent pas encore et de ceux qui ne travaillent plus.

Elle joue aussi un rôle prépondérant dans le régime de la propriété. Dans les trois quarts du monde habité, c'est par elle que se fait l'appropriation du sol, soit à titre temporaire, comme en Asie Mineure et dans une partie de la Russie[1], soit à titre perpétuel, comme chez les Bulgares[2]. Elle est alors une communauté qui, se continuant indéfiniment, tient la terre en mainmorte. Chez les peuples occidentaux, ce caractère lui fait défaut par suite de l'avènement de la propriété individuelle. Elle a cependant, en cette matière, un rôle immense, car elle est l'instrument de transmission de cette propriété. Elle est le lien qui fait, au point de vue matériel, les générations solidaires entre elles.

Et pour en venir au point où le matériel cotoie le moral, la famille, quand elle ne doit pas toujours assurer elle-même à l'individu son pain quotidien, lui donne au moins les moyens de l'acquérir dans l'avenir. Par tout un côté de l'éducation,

1. Voyez *Ouvriers européens*, 2e édition, t. II : *les Ouvriers d'Orient*.
2. Voyez *ibid.*, t. IV, *les Ouvriers d'Occident, races stables*.

elle l'adapte au milieu où il sera appelé à se mouvoir, le prépare à entrer dans les rouages de ce milieu et à y trouver sa place.

Sous le rapport moral, il est à peine besoin de définir le rôle de la famille. Moins qu'en ce qui concerne la conquête du pain quotidien, ce rôle varie suivant les temps et suivant les pays. Par le seul fait qu'elle tient groupées, en un contact permanent, les différentes générations, la famille assure la transmission de l'idéal d'une race comme de ses biens matériels. Le rôle des autorités religieuses et des pédagogues de profession qui la secondent dans cette tâche est fort effacé au regard du sien. Il est presque toujours inefficace lorsqu'elle ne les appuie pas.

Ainsi, chez les peuples les plus avancés, la famille, qui n'est plus un rouage unique, mais le centre d'une quantité d'autres, est encore chargée des trois fonctions sociales les plus importantes : assurer l'existence de tous les individus qui ne peuvent la gagner eux-mêmes aux dépens de ceux qui la gagnent ; transmettre la propriété aux générations successives ; enfin dresser ces générations à la conquête du pain quotidien et au culte de l'idéal suivi par leurs ancêtres.

II

Pour qu'elle puisse remplir cette tâche, il faut que la famille soit constituée à cet effet. Comme tout organisme naturel, elle s'est modelée sur sa fonction. Le Play découvrit toutefois — et nous l'avons signalé en parlant de sa méthode — que cette constitution ne s'est pas faite d'une manière uniforme. Sous diverses influences, que l'observation détermine, elle s'est différenciée en divers types et ces types eux-mêmes se peuvent ramener à trois grandes espèces.

La première est celle de la *famille patriarcale*, née dans la steppe et formée sous l'influence de l'art pastoral.

Elle présente, cette famille patriarcale, dès l'origine, deux caractères distinctifs.

D'abord, les moyens de subsistance étant, pour des pasteurs nomades, en quelque sorte indéfinis, les familles de ce type tendent à se multiplier sans se séparer. « Chaque jeune mé-« nage, dit Le Play, n'est tenu à aucune dépense de premier « établissement et une surveillance suffit à assurer la multi-« plication du bétail. Dans ces conditions, la famille, elle-même, « croît aussi vite que les ressources fournies par le troupeau « et, quand naît la cinquième génération, le chef de la famille « règne sur une petite tribu, avec une autorité consacrée par « l'action du temps. »

L'autorité de ce chef de famille est, en effet, très forte, pour ainsi dire absolue, et c'est là le deuxième signe qui distingue la famille patriarcale. Ajoutons qu'elle est perpétuelle, elle s'exerce quel que soit l'âge des descendants et s'étend à leurs propres enfants. Elle est en effet nécessaire pour assurer l'ordre dans la tribu et n'est affaiblie ou contrariée par aucune autre. A l'extérieur, chez ces races simples, nul pouvoir sérieux ne la domine. A l'intérieur, la garde des troupeaux ne donne pas aux aptitudes particulières le moyen de se révéler et la seule supériorité qui puisse se comprendre est celle de l'âge.

Mais faire régner l'ordre matériel est, chez ces races pastorales, la moindre des fonctions de l'autorité paternelle. La ferme croyance des peuples d'Orient lui attribue une mission beaucoup plus haute, qui est la transmission d'une loi morale et d'un idéal religieux. Cette loi morale est, en effet, considérée essentiellement comme d'origine surnaturelle. Aucun homme n'en saurait donc avoir la connaissance innée. Loin de là, ses instincts le portent à la violer continuellement. Il faut qu'il soit dressé, dès son jeune âge, à lui obéir. L'idée occidentale de la perfection originelle, de la tendance native de l'individu vers le bien, fut une de celles qui choquèrent le plus les Orientaux auxquels Le Play la rapporta. Toute leur philosophie et toute leur constitution sociale reposaient sur la croyance contraire. Quant à la formule de la loi morale, elle était à peu près la même

chez tous ces peuples, musulmans ou chrétiens. Elle s'exprimait par les commandements du Décalogue.

Les familles patriarcales ne purent, de par la nature même de leurs travaux, s'augmenter indéfiniment. Lorsque l'une d'elles devient trop nombreuse, un certain nombre de ses membres s'en détache, emmène une partie du troupeau et forme un *essaim* sous l'autorité d'un patriarche. Ces essaims se multiplient jusqu'aux limites des steppes, d'où ils débordent sur les pays environnants. Les populations ainsi refoulées sont contraintes d'abandonner, peu à peu, l'art pastoral pour la culture, la vie nomade pour la vie sédentaire. Toutefois, elles demeurent profondément imprégnées de leur constitution primitive et s'efforcent de l'adapter aux conditions nouvelles de leur existence.

Ce sont ces familles patriarcales, sorties de la steppe et devenues agricoles, que Le Play décrivit dans ses *Ouvriers de l'Orient*.

Elles maintenaient leur fondement matériel, l'existence assurée à tout individu en échange d'un peu de travail et de beaucoup d'obéissance, par la *communauté* complète de leurs biens entre tous leurs membres. Cette communauté était possible par l'abondance des terres et des productions spontanées. Les familles de paysans du Haouran, par exemple, non seulement peuvent étendre leur exploitation, à mesure qu'elles s'accroissent, mais encore la déplacent, presque chaque année, pour remédier à l'épuisement de la terre. Chez les paysans russes, au temps où Le Play les observa, une grande partie du sol était la propriété collective du « mir » et laissée à l'usage commun; le reste partagé périodiquement entre ces familles, en proportion du nombre de bras. Les seigneurs maintenaient le même régime sur leurs terres. En échange de corvées et de redevances, ils assuraient aux paysans la possession des terres nécessaires à leur subsistance, plus de nombreux droits d'usage sur les réserves seigneuriales.

Le second fondement de la famille patriarcale, l'autorité paternelle, était également maintenue. Mais cette autorité, dans cet état plus complexe des sociétés, eût été incapable d'accomplir seule sa double mission : le maintien de l'ordre et la pro-

pagation de la loi morale. Aussi deux autres pouvoirs venaient l'assister et la compléter : le pouvoir civil, représenté par le souverain et ses agents et le pouvoir religieux, représenté par le clergé. Ces deux autorités, que Le Play appelle les *deux ciments*, venaient consolider, chez ces peuples orientaux sédentaires, l'édifice patriarcal qui, dans la steppe, tenait tout seul. Le patronage des propriétaires fonciers intéressés au bien-être et à la moralité de leurs tenanciers s'exerçait dans le même sens et complétait cette organisation sociale.

Le spectacle des peuples d'Orient produisit sur Le Play une grande impression. Il y vit l'existence de chaque homme assurée et chaque homme content de son sort. Surtout nulle trace de cet antagonisme de classes qui empoisonnait la vie des nations avancées : nul désir maladif de changement. Au contraire, dans la masse, un attachement intense aux vieilles mœurs, ce qui prouve bien qu'elles n'en souffraient pas.

Le tableau cependant n'était pas sans ombres. Le Play discerna vite les dangers latents qui menaçaient d'ébranler cette constitution dans ses fondements mêmes. Dès 1855, il en vit toute l'importance ; en 1877, il dut constater leurs énormes progrès. Les obstacles opposés au maintien des communautés familiales, par la rareté croissante du sol disponible et par l'incessante diminution des produits spontanés se surmontaient de plus en plus péniblement. Les populations se multipliaient, en effet, sur place. L'habitude de l'obéissance perpétuelle, en détruisant chez elles toute initiative, les rendaient incapables d'émigrer au loin, surtout de mettre en valeur de nouvelles terres. L'abolition du servage laïque de la propriété individuelle, malgré des avantages que Le Play ne conteste pas, vinrent encore compliquer le problème en rendant plus difficile l'acquisition des terres par le paysan, en privant des populations imprévoyantes de la tutelle de patrons qui, s'ils leur prenaient leur liberté, assuraient au moins leur existence.

Les principes généraux sur lesquels repose la constitution patriarcale n'étaient pas moins attaqués. L'incapacité et la corruption des pouvoirs publics, l'infériorité du clergé, l'oubli par le

classes supérieures de leurs traditions de patronage, créaient un infini malaise contre lequel s'élevaient une partie des classes lettrées. Celles-ci, tenant toute leur culture de l'influence occidentale, se trouvaient naturellement portées à chercher des remèdes dans l'application et la propagation des idées d'Occident. La croyance à la perfection originelle de l'enfant, c'est-à-dire à la non-révélation de la loi morale, au progrès fatal et indéfini par l'action des individus laissés à eux-mêmes, soustraits à toute contrainte, était la base de cette philosophie nouvelle. Cela aboutissait à la négation de cette autorité paternelle chargée de redresser les inclinations innées et que toutes les autres avaient pour but d'assister et de renforcer. Le vieil édifice patriarcal, si ferme encore d'apparence, subissait, sous les yeux de Le Play, les préliminaires du formidable assaut auquel l'époque contemporaine nous fait assister.

Au reste, en s'avançant vers l'Occident, Le Play put voir que, là aussi, il avait autrefois existé et qu'à présent ses débris jonchaient le sol. L'agglomération de la population avait fini par cantonner chaque famille sur un étroit domaine, lui avait ôté définitivement les moyens de se multiplier. D'autre part, les travaux sans cesse plus perfectionnés de la culture avaient développé les aptitudes individuelles et rendu insupportable aux plus capables le joug de la communauté. La première étape de la désorganisation du vieux régime social s'observait chez les races slaves comprises entre le Danube et l'Adriatique. Ces races gardaient encore l'appropriation du sol par famille et non par individu. Mais déjà un profond malaise travaillait leurs communautés que la force de la coutume, si puissante chez les Orientaux, se montrait de plus en plus incapable de maintenir. Il suffit, dans les états autrichiens et serbes, que le législateur autorisât le partage individuel des terres, pour que la masse populaire se précipitât avec une sorte de frénésie dans la voie qui lui était ouverte.

Dans tout le reste de l'Occident, l'évolution était accomplie. La rareté du sol avait partout substitué la propriété individuelle à la propriété collective, partout brisé dans son principe même,

la formation patriarcale. Ce fut à peine si, sur quelques plateaux du Nivernais, Le Play retrouva le souvenir d'anciennes communautés paysannes.

La deuxième espèce de famille observée par Le Play est celle de la *Famille-souche*. Formée sur les rivages maritimes de la mer du Nord et dans les régions avoisinantes, cette famille présente une organisation toute différente de celle des familles d'Orient. En premier lieu, elle n'est jamais nomade; toujours sédentaire. Les ménages du même sang ne restent point groupés autour d'un patriarche : les parents ne gardent auprès d'eux que celui de leurs enfants auquel ils transmettent leur foyer et le domaine qui l'entoure; les autres rejetons quittent la maison paternelle dès qu'ils sont capables de se suffire et vont fonder de nouveaux établissements. La famille-souche a donc pour condition un régime de propriété individuelle et d'émigration régulière. Le Play attribue cette formation à l'influence de la pêche maritime, très abondante dans les mers du Nord et surtout dans les fjords de Norwège où remontent les saumons. La pêche côtière s'effectue, en effet, par petites barques et exige aussi une résidence fixe sur un point du littoral. Cela a obligé les familles patriarcales à se séparer, à se réduire à un ou deux ménages. De plus, barque et foyer domestique forment un patrimoine indivisible qui n'a de valeur que transmis intégralement à un seul héritier. Ce régime s'est ensuite tout naturellement adapté à la vie agricole. Grâce à lui, par l'émigration de tous les enfants autres que l'héritier, le même domaine peut faire vivre et prospérer indéfiniment la même famille. Il a pour effet de donner aux races qui l'ont adopté une force d'expansion incroyable. Toute l'histoire de l'Europe en a senti le contre-coup.

Dans les vieux temps, les familles souches de la Scandinavie partaient par bandes et armés : ce furent les Vikings des temps Odiniques : les hommes du Nord qui terrifièrent l'empire romain et celui de Charlemagne. Sous le nom de Danois, de Saxons, ils envahirent les îles anglaises; sous celui de Francs, la Gaule. Leur dernier flot, celui des Normands, s'épandit sur tout l'Occident, jeta son écume jusqu'en Sicile. A présent, ils

s'en vont seuls, géants débonnaires et un peu gauches, s'embarquer sur de grands paquebots et leur « homestead » couvre, d'un groupement toujours plus dense, le Far-West Américain. Ce sont cependant toujours les mêmes hommes : des fondateurs de nations. Partis sans esprit de retour, ils ne sont cependant jamais des déracinés, car chacun d'eux porte en lui-même toute la civilisation de sa race. Jeté, comme une semence, sur la terre étrangère, il en fait sortir un foyer semblable à celui qu'il a quitté.

Ces familles sont chrétiennes, fondées donc sur le respect de la loi morale révélée et sur l'autorité paternelle. Mais cette autorité, à l'inverse de celle des patriarches orientaux, ne s'exerce nécessairement sur les enfants destinés à l'émigration que pendant leur minorité. Seul l'héritier choisi par le père demeure dans sa dépendance : dépendance qui ressemble d'ailleurs plus à celle d'un associé qu'à celle d'un fils : c'est, en effet, de la valeur de cet associé que dépend la prospérité du domaine et il n'aurait tenu qu'à lui de se soustraire par l'émigration à une sujétion trop rigoureuse. Ainsi limité, à la période d'éducation, le rôle de l'autorité paternelle n'en est pas moins très grand dans les familles-souches. Leur prospérité s'appuie, en effet, sur un bon régime d'émigration et la condition essentielle de ce régime est l'aptitude des émigrants : leur formation physique, intellectuelle et morale. C'est à cette formation, nécessairement très différente de celle d'un pasteur des steppes, que s'applique tout l'effort des parents.

Le régime de la famille-souche était, au moment où Le Play fit son enquête, la base de la constitution sociale des États scandinaves, du Danemark, de la Plaine saxonne, enfin de l'Angleterre. On le trouvait encore dans certaines régions de l'Europe occidentale. Cette forte organisation était basée sur le régime de la propriété individuelle, elle échappait aux causes d'ébranlement qui détruisent la famille patriarcale. Cependant, si solide qu'elle fût, Le Play remarqua qu'elle aussi, pouvait disparaître. La meilleure preuve était l'exemple de certaines régions d'Europe où elle avait autrefois existé et où elle n'existait plus.

Le Play discerna deux actions qui entraînaient vers sa dissolution la famille-souche.

La première était l'évolution économique produite par l'avènement de l'âge de la houille, qui arracha à la terre, concentra dans les grandes villes industrielles une masse énorme de la population. Pour cette population, le fondement matériel de la famille-souche, la propriété d'un domaine ou tout au moins d'un foyer domestique ne pouvait se maintenir. Autre cause d'ébranlement, l'instabilité de la production entraînait les chômages forcés, les variations constantes des salaires. Sans ressources régulièrement assurées, la famille-souche perdait toute solidité, ne pouvait plus tenir debout.

Au moins se maintiendrait-elle intacte dans les campagnes? Là, elle ne fut point attaquée par la force des choses, mais par celle des hommes, au moins dans certains pays. Le Code civil français, en effet, donne à tous les enfants les mêmes droits sur le bien familial, exige le partage des héritages et son exemple a été imité par plusieurs législations étrangères. Les auteurs de ce régime ont obéi, selon Le Play, à une idée préconçue d'égalité théorique et se sont aveuglés par le désir de détruire les grands domaines, source de la force des anciennes classes dirigeantes. Le résultat a été, non seulement d'empêcher, dans la masse du peuple, la formation de familles-souches, mais encore de détruire celles qui existaient auparavant. La décadence d'une famille de paysans pyrénéens décrite par Le Play, la famille Mélouga, est demeurée à ce point de vue un exemple frappant des ravages de la loi.

La famille patriarcale a pour fondements matériels la communauté des biens et la soumission absolue de tous les membres à l'autorité d'un chef; la famille-souche, la transmission intégrale du domaine à un héritier associé, l'émigration des autres enfants, l'autorité du chef se manifestant par le droit de choisir l'héritier et par la formation des émigrants.

Toutes deux ont également une base morale très solide :

une conception nette des droits et des devoirs de chacun, un idéal religieux incontesté.

La troisième espèce de famille observée par Le Play, la *famille instable*, se caractérise au contraire par une absence complète de base matérielle et souvent aussi de base morale.

Cette famille instable a pour principe essentiel l'égalité des droits des enfants à l'héritage : par conséquent, la vente ou le morcellement de cet héritage à la mort de chaque possesseur. Dans les campagnes, la terre, ainsi, s'émiette en parcelles innombrables qui s'agrègent et se désagrègent dans un mouvement perpétuel. La vie du paysan se passe à les acquérir, une à une, ces parcelles, par un acharné labeur, de dures privations, une âpre épargne. Il se constitue ainsi un domaine, non pas aggloméré autour d'un foyer, mais épars par morceaux dans la banlieue du village qu'il habite. Et, dans cette tâche, il est forcément solitaire. Il quitte, de bonne heure, la maison paternelle où son avenir n'était pas assuré et ses enfants agiront de même avec lui; comment retenir un seul d'entre eux sur un héritage qui doit un jour s'en aller par lambeaux. Sous ce régime, la famille n'enchaîne plus ses membres par aucun lien d'intérêt. Énergiques, prévoyants et capables, elle ne leur donne plus la terre, l'instrument de travail que fécondera leur effort. Faibles ou peu entreprenants, elle n'abritera plus leur existence en leur gardant une place à son foyer. Ils deviendront les valets d'une maison étrangère, ou bien, ils déserteront la terre, traîneront leur incapacité dans les villes, entrant dans la grande lutte pour la vie marqués pour la défaite fatale.

Le lien matériel rompu, que reste-t-il du lien moral? Pas grand'chose. On a souvent décrit, à ce point de vue, la misère des campagnes, on s'en est attristé, on s'en est indigné, rarement on l'a exagérée. Les qualités mêmes du paysan sont devenues ses vices. Une vie, toute de labeur et d'épargne incessante, a empreint son esprit d'un égoïsme profond, d'un matérialisme grossier, d'une cupidité sans mesure. Et il ne peut former ses enfants qu'à son image; ou plutôt, ils s'y forment tous seuls, car ils n'ont guère de place dans ses préoccupations. Eux-mêmes

perdent trop souvent, en grandissant, tout sentiment filial. La condition des vieillards devient ainsi particulièrement affligeante. Des procédés révoltants, à peine croyables, sont souvent employés pour les amener à partager leur patrimoine de leur vivant; ce résultat obtenu, ils ne sont plus qu'une charge, un poids mort. On les appelle « monsieur vit toujours », on leur refuse le nécessaire, quelquefois on les maltraite, on les abandonnerait s'il n'y avait, dans les pays d'Europe où règne la famille instable, ni juges ni gendarmes.

Cette décadence morale était encore activée par une autre cause. Je veux dire la crise religieuse, le bouleversement des croyances, « l'interrègne du divin », pour parler comme un philosophe contemporain qui, à l'époque où écrivait Le Play, descendait lentement des classes supérieures des nations occidentales et venait enténébrer peu à peu les couches profondes de la population. Cette crise morale jette l'anarchie dans les consciences, dresse face à face le père et le fils, le mari et la femme, armés chacun de leurs droits et ne pouvant s'entendre sur leurs devoirs. Quoi d'étonnant à ce qu'elle précipite la famille instable vers une instabilité plus grande encore.

Ajoutez à cela l'ébranlement que peuvent apporter dans la situation des classes ouvrières l'agglomération dans les centres et les variations de salaires qui caractérisent le régime de la grande industrie et de la concurrence intense. Nous avons signalé les effets de cet ébranlement sur les familles-souches, vigoureuses et saines. Ils sont fatalement pires sur les rejetons des familles instables, épaves d'une race désorganisée qu'elles précipitent dans une condition plus misérable encore. Pour s'édifier à ce sujet, il faut lire certaines monographies des *Ouvriers européens*, celles notamment des ouvriers de Paris et de sa banlieue. Ces familles sont instables au point de ne plus exister pour ainsi dire. La société se compose d'individus qui s'assemblent, se désunissent, se réassemblent au gré de leurs caprices [1].

1. « Un peu plus bas, dit Le Play, ce serait, si ce n'est déjà la barbarie. Le mariage « est toujours précédé de relations illicites. Il y a des concubinages patents, publics « et ils n'excitent aucune réprobation. La jeunesse est élevée au contact de tous les

Voilà le tableau de la Famille instable qui épouvanta Le Play. Il l'épouvanta d'autant plus que ce dernier régime voyait sans cesse son domaine s'accroître. Il gagnait toujours sur les ruines de la famille patriarcale et de la famille-souche. Combinez ce spectacle, avec la conception de Le Play sur la prospérité sociale, et vous aurez sa doctrine sur l'organisation de la famille.

III

Ce qu'il voulut, c'est maintenir la famille-souche là où elle existait encore : la reconstruire là où elle avait disparu. La formation patriarcale, bonne en elle-même, devait être mise de côté, comme reposant sur la communauté. Nous avons vu, en effet, sous l'impulsion de quelques forces naturelles et inéluctables cette communauté tend à disparaître pour faire place à la propriété individuelle.

La famille-souche, au contraire, règne concurremment avec la famille instable chez certains peuples, et non seulement elle s'adapte à toute évolution économique, mais elle donne aux races qui l'ont adoptée une écrasante supériorité à travers cette évolution. D'une part, en effet, elle assure mieux que toute autre le bien-être matériel et l'aisance. Solidement établie sur un domaine ou sur un atelier dont la valeur s'accroît sans cesse sous l'effort, elle donne à chaque nouvel héritier une situation égale ou supérieure à celle dont jouissait le précédent possesseur : infiniment plus que la famille instable, elle est capable de soutenir ses jeunes enfants, ses malades, ses vieillards. Gardant à son foyer les faibles de corps et d'esprit, elle ne rejette, par une émigration régulière et permanente, que les individus doués de l'énergie physique, des aptitudes morales, de l'éducation professionnelle et même du capital nécessaires à la fondation de nouvelles entreprises et de nouveaux foyers. Sous un pareil régime, les résultats

« vices ; elle les comprend et en parle bientôt le langage. Ivrognes et débauchés, les « enfants n'ont aucune idée de respect envers les parents. » Le nom de puissance paternelle, s'il était prononcé devant eux, n'éveillerait certainement aucune idée. Il est commun de voir un fils battre son père ou se battre avec lui. Il faut presque renoncer à retrouver l'idée du plus simple devoir.

acquis demeurent et servent de point de départ à d'autres efforts. Sous le régime de la famille instable, chaque génération défait l'œuvre de la précédente pour passer ensuite sa vie à la reconstruire.

D'autre part, la famille-souche, tenant groupés au même foyer trois générations : les parents, l'héritier associé et les enfants de celui-ci, entretient entre celles-ci un contact éminemment profitable à la transmission de la loi morale, de l'expérience professionnelle et des traditions qui font la force d'une race. Elle offre ainsi une résistance beaucoup plus grande à l'ébranlement causé par la crise religieuse. Et il n'est pas à craindre que le respect des coutumes traditionnelles dégénère chez elle en routine puisque le développement de l'esprit d'entreprise chez les futurs émigrants est une condition essentielle de sa prospérité.

Le fondement matériel de la famille-souche étant, selon Le Play, la transmission intégrale de l'héritage, on comprend, dès lors, le grand cri d'alarme qu'il poussa contre le régime de partage forcé établi par le Code civil. Il attaquait ainsi, de front, une chose que l'opinion considérait comme intangible, comme une conquête immense de la Révolution, comme un chef-d'œuvre d'égalité et de justice. Le Play montra ce qu'était, en réalité, cette loi si parfaite : un prodigieux instrument de démolition. Elle a tué un organisme et ne l'a point remplacé. Elle a détruit un ordre social qui, à défaut d'autres, avait, du moins, le mérite d'être un ordre pour ne laisser subsister que l'anarchie.

Classer, dit Le Play, parmi les « injustices », l'inégalité de fortune qui résulte, pour les enfants, de la liberté du testament, conduirait en bonne logique à condamner l'héritage en lui-même, source de toutes les inégalités sociales. Pourquoi ce qui paraît juste en dehors de la famille ne le paraît-il pas au dedans? Et si l'on tient le droit de propriété pour légitime, pourquoi vouloir le mutiler, entre les mains de certains individus, par le seul fait qu'ils sont pères?

Qu'on ne dise pas davantage que le partage forcé est une institution essentiellement démocratique. Sans doute, il tend à détruire la grande propriété, à abaisser les anciennes classes

dirigeantes, et c'est pour cela qu'on l'a créé. Mais la petite propriété ne profite pas de cet abaissement. Alors que les grandes fortunes mettent plusieurs générations à se disloquer et à disparaître, les petites sont anéanties à chaque partage. Chaque héritier n'en retire que des lambeaux et la plus grosse part est le plus souvent celle du fisc. Pour n'avoir pas voulu de l'inégalité dans le bien-être, le Code civil, selon Le Play, a créé l'égalité dans la souffrance. Aussi, l'auteur de la *Réforme sociale* considérait-il la liberté du testament comme la base unique de cette réforme.

Il voyait, d'ailleurs, dans cette liberté testamentaire, un autre intérêt. L'autorité du père au foyer est un caractère essentiel de la famille-souche prospère et la plus haute sanction possible à cette autorité est le droit de choisir l'héritier du domaine, le continuateur de l'œuvre des ancêtres. La grandeur des droits et des devoirs élève ainsi les chefs de famille à un degré moral supérieur; elle exalte l'individu et, par là même, toute la race.

Restait à résoudre une question très grave : la liberté testamentaire pouvait bien reconstituer la famille-souche dans les campagnes ; mais dans les villes, dans les grands centres industriels sans cesse plus peuplés, la tâche était-elle impossible ?

C'est en se plaçant à ce point de vue que l'on comprendra tout un côté de l'œuvre de Le Play. Les familles des ouvriers de l'industrie ne peuvent évidemment, comme celles des paysans, s'enraciner au sol, faire corps avec un domaine. Elles peuvent, du moins, s'attacher à un foyer, à une maison d'habitation entourée de quelques dépendances rurales. Mais ce résultat ne peut être obtenu que si le régime du travail répond à certaines conditions que nous sommes conduits à étudier.

III. — LES RAPPORTS PRIVÉS EXTÉRIEURS A LA FAMILLE. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES RAPPORTS DE CLASSES.

I

Chez les races simples, une bonne organisation familiale suffit à résoudre le problème de la prospérité. La famille y est, en effet,

une unité sociale indépendante qui produit tout ce qu'il lui faut et le consomme sur place.

Il en est ainsi, non seulement pendant cette période de la vie des sociétés que Le Play appelle l'*âge des herbes*[1], où le travail consiste dans la simple récolte de produits spontanés, mais même pendant une partie de l'âge suivant, celui des *machines*, où, peu à peu, se développent les travaux d'extraction et de fabrication. C'est le cas chez les races à qui l'abondance du sol libre permet encore d'être presque exclusivement agricoles et pour lesquelles la culture même ne demande pas de méthodes de travail perfectionnées.

Il en devient autrement, lorsque, par l'agglomération de la population, la mise en valeur du territoire exige diverses branches de travaux[2] également pénibles, dans lesquelles familles et individus se spécialisent. Une foule de rapports sociaux naissent alors et se développent, qui ont pour objet l'*échange et la concurrence*. D'autre part, la diversité des aptitudes et le progrès des méthodes créent, entre les familles, une *inégalité*, met certaines d'entre elles à la tête des entreprises et les autres sous la dépendance des premières; ainsi apparaissent, dans la société, des distinctions de classe et des rapports hiérarchiques. Ces rapports divers n'apportent cependant point, tant que dure l'âge proprement dit des machines, de grandes complications au problème de l'harmonie sociale. La difficulté des communications restreint l'étendue des marchés et le champ d'action de la concurrence. L'équilibre s'établit ainsi facilement entre les diverses branches de la production. Il est maintenu, au besoin, sans trop de compression pour les activités individuelles, par des con-

1. Le Play divise, au point de vue du régime du travail, l'histoire des sociétés en trois périodes :

L'âge des herbes et des engins à bras : celui des travaux de simple récolte (chasse ou pâturage) par l'effort direct des bras, armés seulement de quelques engins fort simples;

L'âge des machines mues par les animaux, les vents et eaux courantes : où l'homme met à son service les forces de la nature et se borne à en diriger l'action ;

L'âge de la houille, de la vapeur et de l'électricité, qui est la continuation de l'âge des machines avec l'asservissement de forces naturelles plus puissantes.

2. Ces branches de la production sont au nombre de six (arts usuels) : 1° L'agriculture; 2° l'art des forêts; 3° l'art des mines ; 4° l'industrie manufacturière; 5° le commerce; 6° les arts libéraux.

traintes légales qui limitent le nombre des entreprises et l'importance de chacune d'elles.

Divers obstacles s'opposent également au développement de l'inégalité. Les classes dirigeantes n'ont pas entre les mains de moyens suffisants pour s'élever à la grande richesse. Dans les classes inférieures, certaines influences compensent la diversité des aptitudes au travail et à la prévoyance. « Les peuples européens, dit Le Play, qui conservent à certaines familles les distinctions seigneuriales sont en même temps ceux qui se préoccupent de faire régner, autant que possible, l'égalité dans la masse de la population. Les races de l'Orient et du Nord atteignent ce but de la manière la plus complète. A cet effet, elles font agir trois influences qui se superposent en quelque sorte pour conjurer les défaillances individuelles. Le seigneur est tenu de secourir au moyen des produits de la propriété les familles qui tombent au-dessous d'un certain état de bien-être. Le régime de communauté restitue périodiquement aux familles en décadence la terre arable aliénée pendant l'époque précédente. Enfin l'organisation patriarcale oblige tous les garçons à se marier dans la maison paternelle et à consacrer leurs efforts à la prospérité commune. Les anciennes communautés rurales qui subsistent encore, ou qui ont pris fin de nos jours, montrent assez que la même direction avait été imprimée chez nous pendant le moyen âge aux populations des campagnes. D'un autre côté, les corporations d'arts et métiers, dont il reste en Allemagne et en France de nombreux vestiges, tendaient toutes à imposer ce même système aux populations urbaines et à conjurer chez elles l'inégalité qu'eût produit le libre développement des talents. Plus on étudiera l'ancien régime dans les documents que le temps nous a laissés ou dans les institutions qui sont encore en vigueur, plus on se convaincra que, tout en accordant des privilèges à quelques familles, il tendait surtout à assurer l'égalité dans le corps de la nation [1]. »

1. *Réforme sociale*, t. II, p. 409.

Tout change et tout change brusquement avec l'âge de la houille. Les communications rapides rapprochent les différents marchés autrefois séparés ; la production centuplée des usines dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale ; les échanges se multiplient d'un bout à l'autre de l'univers et la concurrence devient mondiale. Un appel se fait ainsi à toutes les capacités et à toutes les énergies, mais en même temps les effets de l'inégalité des aptitudes se trouvent multipliés : en haut naît la richesse ; en bas, le paupérisme.

Devant cette révolution, toutes les anciennes institutions de contrainte disparaissent peu à peu. Les lois humaines cèdent sous la pression irrésistible des lois sociales providentielles. Les barrières qui limitaient l'échange s'abaissent ; les règlements qui paralysaient la concurrence sont brisés ; la dépendance hiérarchique obligatoire qui liait entre elles les familles s'évanouit, laissant à chacune d'elles la liberté de son effort et la jouissance entière de ses résultats.

Nous l'avons dit, Le Play ne croyait pas que ce changement de régime fût, en lui-même et par la force des choses, favorable au développement de la prospérité. La lecture des *Ouvriers européens* laisse plutôt à cet égard une impression pessimiste : les sociétés occidentales les plus avancées y apparaissent aussi comme celles où l'existence matérielle est la plus hasardeuse, et la loi morale la moins pratiquée. Nous avons vu, tout à l'heure, quels bouleversements la grande industrie apporta dans l'organisation de la famille. Le Play cependant sut toujours voir dans la transformation économique un fait indépendant de toute volonté humaine et, c'est son expression propre, un « *événement de force majeure* [1] ».

Surtout, il ne prétendit jamais paralyser cette transformation par le maintien d'institutions de contrainte dont l'ancien ordre de choses seul justifiait la raison d'être. Son œuvre de savant et sa vie d'homme public témoignent que la liberté du travail lui apparut toujours comme une conséquence nécessaire de l'avène-

1. *Constitution essentielle de l'humanité*, p. 48.

ment du troisième âge. Conséquence que le législateur peut et doit, selon les circonstances, montrer plus ou moins d'empressement à consacrer, mais qui tôt ou tard s'impose à lui. Ainsi, dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*, nous voyons Le Play critiquer, en Autriche-Hongrie, les règlements qui limitaient alors la création de grandes usines : la réforme sociale contient, d'autre part, la condamnation des anciennes corporations d'arts et métiers dont Le Play a été considéré, à tort, comme un des derniers défenseurs [1]. Loin de là, il fut, au Conseil d'État, en 1860, l'adversaire d'un projet de réglementation proposé par les boulangers de Paris, pour limiter entre eux la concurrence. Il se montrait également favorable, en matière douanière, au régime libéral des traités de commerce qui remplaça à cette époque une législation protectionniste.

Comme les deux âges précédents, l'âge de la houille était, pour Le Play, le résultat inéluctable du jeu des lois sociales. Pas plus qu'eux il n'engendrait fatalement le bonheur ou la souffrance. Le tout était de lui adapter des institutions et des coutumes qui le rendissent compatible avec un état habituel de prospérité, et c'est de la recherche de ces moyens que Le Play forma une science nouvelle : *l'Économie sociale*.

1. « En comparant la détresse qui frappe aujourd'hui les populations manufacturières, au bien-être dont elles jouissaient autrefois, on a été souvent conduit à « accepter le principe des anciennes corporations d'arts et métiers. On a même pro- « posé de les rétablir en les perfectionnant. L'expérience acquise dans une foule « d'ateliers et même dans des régions entières de l'Europe conseille de repousser « cette proposition. Les corporations se sont éteintes spontanément ou ont été for- « mellement abrogées en beaucoup de lieux, et j'ai vainement cherché un cas où l'on « ait jugé utile de les reconstituer. On établirait, il est vrai, la stabilité des exis- « tences, ce fait excellent du moyen âge, en revenant aux corporations fermées et aux « engagements forcés. Toutefois ce retour au passé n'est point désirable, car on dé- « truirait en même temps la liberté du travail qui, malgré certains maux graves mais « guérissables, est une des rares supériorités de notre époque d'instabilité et d'an- « tagonisme. Il est aussi nécessaire que jamais d'assurer l'existence de familles impré- « voyantes. Mais il faut tirer de l'emploi intelligent du libre arbitre le résultat que « nos pères obtenaient du régime réglementaire. Pour atteindre librement ce but, il « faut fonder l'agriculture et l'industrie manufacturière sur la famille-souche et le « patronage volontaire. Le retour à la contrainte ne serait opportun que si nos « patrons et nos ouvriers, persistant dans leur déplorable antagonisme, se refusaient « à suivre l'exemple des ateliers modèles de la France et de l'étranger » (*Réforme sociale*, II, p. 308).

II

Ce qu'il fallait chercher avant tout, c'était le remède au grand mal des sociétés modernes, au *Paupérisme*, résultat naturel de l'imprévoyance et qu'aucun système de contrainte ne vient plus enrayer et qui, non seulement frappe durement ses victimes, mais tient les nations d'Occident sous une perpétuelle menace de révoltes et de violences. A ce point de vue, « les études faites de « nos jours, dit Le Play, sur les divers régimes du travail offrent « une singulière particularité. Elles ne considèrent ni les remè- « des propres à la guérison du mal qui règne en beaucoup de « lieux ni les pratiques qui correspondent ailleurs à l'état de « santé. Elles traitent exclusivement des palliatifs applicables à « un état de malaise qu'on nous signale souvent comme une « conséquence inévitable des principes mêmes de l'ordre so- « cial[1]. »

Au nombre des palliatifs, « qui sont l'indice même du mal », Le Play cite en première ligne les sociétés de secours mutuels et les associations de toutes sortes qui remédient plus ou moins à l'imprévoyance et au dénouement; puis les sociétés de bienfaisance qui se proposent le même but. « Ces institutions ont toutes « un caractère commun : elles sont jugées inutiles dans les ate- « liers qui conservent un état traditionnel de prospérité; elles « sont repoussées par toutes les familles qui s'élèvent au pre- « mier degré de l'aisance ; elles disparaissent donc dès que la « réforme s'accomplit[2]. »

Il en est de même, selon Le Play, d'institutions créées de nos jours par la bienfaisance publique et qui, dans ces conditions, sont également l'indice du mal, alors qu'elles décéléraient l'état de santé si elles étaient créées par le mouvement spontané des populations. A cette catégorie de palliatifs se rattachent : les écoles de tous genres, les bibliothèques, les récréations choisies,

1. *Organisation du travail*, p. 136.
2. *Ibid.*, p. 137.

les caisses d'épargne, et en général, les institutions qui tendent à accroître le bien-être et la dignité des familles.

Quant aux coutumes qui assurent l'état de santé, Le Play les dégagea de l'étude comparée des ateliers. Là où il les vit négligées, régnait le paupérisme, quelles que fussent d'ailleurs les autres pratiques employées pour le combattre ; là où elles étaient appliquées, régnaient l'harmonie, la stabilité et le bien-être. Ces coutumes ont un caractère commun et fondamental ; elles supposent entre les différentes classes de la société, en particulier entre les chefs d'entreprises et les ouvriers qu'ils emploient, l'existence de rapports moraux. C'est pourquoi leur ensemble a été désigné sous le nom de régime de *patronage*. Le Play tranchait, par là, avec les économistes de l'école orthodoxe qui, sans nier l'importance de la morale, prétendent toujours séparer son domaine de celui de l'économie politique.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de regarder ces rapports moraux comme dérivant exclusivement de considérations sentimentales. La conception du patron, père de ses ouvriers, préférant leur bonheur au sien propre, de l'ouvrier considérant l'atelier comme une seconde famille à laquelle il prodigue un dévouement désintéressé, a paru enfantine à plusieurs et l'est en réalité. Elle ne fut jamais dans l'esprit de Le Play. Il recommande aux chefs d'ateliers les coutumes du patronage, non pas seulement au nom de leur conscience, mais au nom de leur intérêt bien entendu. Par elles seulement, en effet, peut se maintenir la paix sociale dont ils sont les premiers à tirer avantage ; par elles ils résolvent un des problèmes essentiels de l'économie industrielle, celui d'une main-d'œuvre dévouée et capable. Ces coutumes n'exigent pas, en réalité, chez ceux qui les pratiquent, des qualités morales particulièrement éminentes. Le Play les a vues régulièrement appliquées, dans certains pays, par des hommes qui, à ce point de vue, ne s'élevaient pas au-dessus de la moyenne, mais qui les considéraient comme des obligations traditionnelles et bienfaisantes auxquelles il leur eût été aussi impossible de se soustraire qu'à l'observation des lois positives. Et cette application est, en effet, relativement facile dans certains

milieux très stables, car le patronage, selon Le Play, ne consiste pas en un paternalisme vague, mais en quelques pratiques parfaitement claires et définies.

La première et la plus essentielle de ces pratiques est la *permanence des engagements réciproques du patron et de l'ouvrier* : condition essentielle pour que l'existence de celui-ci ait quelque stabilité. Le Play rejetait, pour établir cette permanence, l'ancien régime de contrainte qui liait, sous le système féodal, le seigneur et le vassal. Ce régime, nous l'avons dit, ne lui paraissait plus en harmonie avec les conditions économiques actuelles qui supposent au contraire la pleine liberté des initiatives. La permanence des engagements, pour garantir le bien-être de la masse, sans contrarier l'essor des individualités supérieures, doit être volontaire. Et, à ce point de vue, Le Play remarqua que les ouvriers s'y montrent le plus souvent attachés et que la rupture, lorsqu'elle se produit, est généralement le fait des patrons. C'est donc à ceux-ci qu'il s'adresse en leur recommandant de résister aux entraînements que leur font subir les conditions actuelles de l'industrie : de se garder notamment, quand ils ne peuvent suffire aux demandes du commerce, d'accroître à tout prix leur production en appelant à eux de nouveaux ouvriers. Ils se ménagent ainsi le moyen, quand les demandes font défaut, de conserver du travail aux ouvriers qu'ils se sont une fois attachés. En un mot, ils ne doivent jamais séparer les combinaisons tendant à augmenter leurs bénéfices, de celles qui assurent aux populations des moyens d'existence.

La stabilité des engagements a pour conséquence naturelle celle des *salaires*. En temps de prospérité, les patrons ne sont pas, en effet, portés à élever exagérément ceux-ci puisqu'ils ne cherchent pas à s'attirer de nouveaux ouvriers. En temps de crise, ils sont ainsi mieux à même d'éviter une baisse, c'est-à-dire une occasion de conflit et de souffrance.

Un autre moyen d'assurer aux ouvriers la continuité du travail et la permanence des moyens de subsistance, consiste à favoriser l'*alliance du travail de l'atelier avec diverses autres sources de profits*. Les patrons arrivent à ce résultat en joignant

à leurs domaines ruraux des ateliers industriels, ou en annexant à leurs manufactures des dépendances rurales ou forestières. Le plus souvent, ils se bornent à encourager leurs ouvriers à entreprendre à leur compte une multitude d'industries domestiques, rurales et manufacturières. Celles-ci suppléent au travail de l'atelier quand surviennent certains chômages exceptionnels. Elles fournissent des occupations lucratives aux membres de la famille que l'âge, le sexe et la coutume retiennent au foyer. A ce point de vue, Le Play signale l'avantage des ateliers ruraux qui permettent à leurs ouvriers de se livrer concurremment à certains travaux agricoles sur ceux qui les agglomèrent dans les villes où toutes ressources accessoires leur font défaut. Par là, surtout, est possible le maintien, parmi les ouvriers de l'industrie, du régime de la famille-souche : régime qui, nous l'avons dit, a pour base la propriété du foyer domestique et, mieux, d'un domaine usuel, au moins de quelques dépendances.

Enfin, un devoir important du patronage consiste, non pas à assurer la pratique de la loi morale par une propagande maladroite et par une surveillance vexatoire, mais à écarter autant que possible des ateliers les éléments de désordre qui pourraient porter à son infraction. Le Play se montre, en général, hostile au travail des femmes dans les manufactures; il ne tolère que celui des jeunes filles, encore faut-il que celles-ci soient assurées de la protection à laquelle elles ont droit.

Le patronage avait, pour Le Play, un autre mérite que celui de combattre efficacement le paupérisme. Il remédiait aussi à un autre mal des sociétés modernes, qui est l'excès de richesse entre certaines mains. Une longue observation avait appris au fondateur de la science sociale que, dans une nation, ceux qui possèdent beaucoup peuvent être un élément de désordre aussi dangereux que ceux qui ne possèdent pas assez. Ils sont une cause de démoralisation profonde, lorsque leur activité ne se trouve pas dirigée vers un objet utile, lorsque, en un mot, leur richesse ne se trouve pas compensée par des charges correspondantes. Le Play voyait à ce danger trois remèdes : la liberté testamentaire qui permet d'écarter de la richesse les incapables et

les indignes, les devoirs du patronage qui absorbent en partie le temps et les ressources des chefs d'ateliers et de domaines ruraux, enfin la gestion gratuite des services d'intérêt public, fonction essentielle, selon lui, des grands propriétaires, comme il va être exposé dans le prochain chapitre.

IV. — LES RAPPORTS PUBLICS.

I

Le Play attribuait, nous l'avons dit, aux rapports privés, dans l'existence des sociétés, une place bien supérieure à celle que tiennent les diverses manifestations de la vie publique. L'étude de celles-ci ne s'en impose pas moins à toute observation sociale complète. Le Play ne s'attacha pas à définir d'une manière théorique le champ d'action des gouvernements. Ses études méthodiques lui avaient appris en effet que la mission de ces derniers varie beaucoup selon les races, les époques et les lieux. Les races simples de l'Orient se composent d'une juxtaposition de familles indépendantes, à peine unies, par les faibles liens de la tribu. Parmi les peuples sédentaires, certains ont été également conduits, par leur génie propre, à maintenir à la vie privée une grande prépondérance. Tel a été, dans l'antiquité, le caractère distinctif des premiers Romains.

Au moyen âge, il s'est développé plus encore chez les Européens de l'Occident. La plupart des peuples anciens avaient, au contraire, suivi la voie opposée et soumis à l'intervention publique les moindres manifestations de la vie sociale.

Ce contraste subsiste aujourd'hui chez les nations européennes. Quelques-unes conservent aux diverses branches de l'activité privée l'étendue qu'elles avaient au moyen âge; d'autres, au contraire, les restreignent de plus en plus. Poser à l'intervention de l'État des limites clairement marquées et infranchissables ne pouvait donc venir à l'esprit d'un homme dressé à l'observation scientifique des faits sociaux.

Cette observation convainquit toutefois Le Play d'une chose; c'est que l'extension de la vie publique aux dépens de la vie privée est toujours un symptôme de décadence; elle signifie, en effet, que les rouages sociaux les plus compétents, la famille par exemple, se montrent incapables de remplir leur tâche normale. Chez les peuples prospères, au contraire, les gouvernements se bornent à maintenir la paix publique et à écarter les obstacles qui entravent la liberté individuelle. « Le degré d'ap-« titude, dit Le Play, que montrent les citoyens à diriger eux-« mêmes, à titre privé, le mouvement matériel, intellectuel et « moral donne la vraie mesure de la prépondérance que l'opi-« nion accorde à leur pays. Les peuples incapables de ces hautes « initiatives perdront le rang qu'ils avaient antérieurement con-« quis à la faveur d'autres qualités qui se trouvaient en rapport « avec un état de choses différent[1]. »

Le Play voulait que tout gouvernement gardât une grande réserve dans l'extension du domaine de son activité. Qu'il agît surtout en faisant respecter les coutumes lentement constituées par l'expérience et qui se modifient insensiblement selon l'état des mœurs et le besoin des temps. L'abus des lois écrites paraissait au fondateur de la science sociale une des plus dangereuses erreurs des sociétés modernes. Les gouvernements qui s'engagent dans cette voie s'exposent, tout au moins, à pécher par ignorance. La vie des sociétés est chose complexe et mystérieuse; à vouloir la régenter, les inventions législatives sont profondément impuissantes; par contre, elles risquent fort de la troubler. Chez les peuples sains, le législateur n'intervient que lorsqu'un besoin universellement ressenti sollicite son action. Il ne fait alors que consacrer ce que les grandes forces sociales qui travaillent les nations ont sourdement élaboré. Il marche avec elles sans prétendre les diriger et encore moins les entraver.

1. *Réforme sociale*, III, 22.

II

Pas plus qu'il n'entreprit de délimiter exactement les attributions des pouvoirs publics, Le Play ne chercha à définir leur organisation idéale. L'observation lui avait montré que cette organisation est liée à l'ensemble de la constitution sociale et que, pas plus que celle-ci, elle ne peut avoir d'uniformité chez tous les peuples. D'autre part, il lui parut qu'aucune forme de gouvernement ne peut se dire dans son principe supérieure à aucune autre. La souveraineté, en quelques mains qu'elle soit, a toujours les mêmes devoirs et se doit toujours tenir en garde contre les mêmes dangers. Elle est, en effet, de tous les éléments du corps social, le plus exposé à la corruption ; par elle s'ingèrent le plus souvent dans ce corps les éléments de désordres qu'elle a précisément pour but de réprimer. Ce phénomène est exprimé d'une manière saisissante et brutale par un proverbe de pêcheurs : « C'est par la tête que pourrit le poisson ».

Le meilleur des gouvernements est donc celui qui sait le mieux se défendre contre lui-même, contre les abus qu'il est toujours tenté de faire de son autorité.

Pour y réussir, il est préférable, selon Le Play, que sa forme ne soit pas subordonnée à l'un de ces principes exclusifs qui, chez certaines nations, dominent en étouffant tous les autres. Ces principes doivent au contraire se faire mutuellement équilibre, chacun d'eux étant un frein aux abus qui dérivent naturellement des autres. Les Anglais parurent à Le Play les meilleurs maîtres sous ce rapport, par la sollicitude avec laquelle ils compensent entre eux les penchants et les influences.

« Dans la vie privée, dit-il, ils opposent à la soif des riches-
« ses le renoncement chrétien; à une propension acharnée
« pour le travail, le repos dominical et les jouissances journa-
« lières du foyer domestique ; au prosélytisme religieux, la tolé-
« rance de tous les cultes; aux habitudes de confort et de quié-
« tude, les dangers des exercices violents; enfin aux jouissances

« physiques que recherchent toutes les classes selon leur for-« tune, la simplicité et la frugalité systématiques d'une foule de « sociétés, dont les membres se tiennent par des obligations « volontaires.

« Dans la vie publique... ils opposent, en première ligne, « l'autorité de la Chambre des Pairs à celle des Communes et « l'ascendant du Roi à celui des deux Chambres...

« Ils balancent de même le droit du législateur par l'obligation « de l'enquête auprès de tous les hommes compétents; le pou-« voir du fonctionnaire, par sa responsabilité devant les admi-« nistrés; l'action de l'autorité publique, par la surveillance des « électeurs et des contribuables; le droit des pauvres à l'assis-« tance, par l'intervention nécessaire de ceux qui en font les « frais[1]. »

Un des meilleurs moyens employés par les Anglais pour prévenir la corruption dans la vie publique, consiste à faire de la participation au Pouvoir une charge et non un avantage pour ceux qui en sont investis. Ils multiplient, à cet effet, les fonctions gratuites et choisissent de préférence, pour les exercer, « les « hommes qui, dressés habituellement au soin de leurs affaires « privées, peuvent consacrer une partie de leur temps à la « chose commune ». Ils obtiennent ainsi une administration habile et dévouée tout en donnant un emploi utile à des activités qui autrement se seraient probablement employés au détriment de l'ordre social.

Le gouvernement présente enfin le maximum de garanties contre les abus, lorsqu'une décentralisation suffisante met en perpétuel contact l'homme public et l'administré, et surtout lorsque le premier répond de ses actes d'une manière réelle et directe. Le Play s'est élevé avec beaucoup de force et de justesse contre le système bureaucratique appliqué en France et dans la plupart des États européens : système qui, en droit, concentre toute autorité entre les mains d'un petit nombre de fonctionnaires dont un plus petit nombre encore sont l'objet d'une cer-

1. *Réforme sociale*, III, 258.

taine responsabilité devant les assemblées politiques. En fait, cette autorité est disséminée, éparpillée entre une multitude d'agents groupés en bureaux, dont la personnalité n'est jamais attachée aux actes qu'ils dirigent et qui joignent la réalité du Pouvoir à l'absence de responsabilité. Cette bureaucratie, lourde, onéreuse et envahissante, parut à Le Play la meilleure alliée de l'esprit de privilège et de monopole.

« Les agents de la bureaucratie, dit-il, incessamment préoc-
« cupés de soumettre la société à leur domination, ont une pré-
« dilection particulière pour les corps privilégiés, qu'ils subs-
« tituent autant que possible aux citoyens indépendants. Les
« privilégiés, de leur côté, donnent en toute occasion leur appui
« à la bureaucratie, pour repousser les réformes les plus justi-
« fiées. Cette alliance tacite et instructive, spontanément pro-
« voquée par le rapprochement de deux principes malfaisants,
« jette le trouble dans la société. Elle place les privilégiés dans
« un état permanent d'inquiétude; elle excite dans la masse du
« public d'ardentes convoitises qui ne peuvent être satisfaites
« et elle froisse presque tous les intérêts. C'est ainsi que la bu-
« reaucratie et le privilège agitent incessamment les esprits et
« les poussent aux révolutions. »

Tels sont les principes généraux sur lesquels Le Play appuya, dans la *Réforme sociale* (tome III), un projet de réorganisation du gouvernement en France. La question politique proprement dite, celle du principe de la souveraineté, y tient peu de place, mais on y trouve une foule d'aperçus sur la manière dont cette souveraineté doit exercer son action, dans la commune, la province et l'État; la décentralisation, et la responsabilité des fonctionnaires en sont les deux traits les plus importants.

1. *Réforme sociale,* III, 383.

V. — CONCLUSIONS SUR LA DOCTRINE.

Telle est, en résumé, la doctrine de Le Play. Fondée sur les faits, sa valeur ne peut être affirmée ou démentie que par les faits. Il faut donc mettre en présence chacun des éléments de cette doctrine et les transformations qu'ont subies les sociétés modernes dans l'ordre de faits correspondant. Beaucoup des jugements du maître recevront, par là, une confirmation éclatante; d'autres se heurteront à des démentis.

Ces démentis ne peuvent s'expliquer que par des erreurs d'observation. Or, nous avons vu, en étudiant la méthode, que de semblables erreurs étaient rendues possibles par les imperfections et les lacunes de l'instrument d'analyse, de la monographie de famille ouvrière. Des disciples et des continuateurs de Le Play en ont aussi relevé quelques-unes; ils en relèveront probablement encore. Ceci d'ailleurs n'entache en rien la gloire du maître. Le créateur d'une science ne peut prétendre qu'à lui faire faire ses premiers pas. Les progrès qu'elle doit ensuite à d'autres hommes, loin de diminuer l'initiateur, l'exaltent, puisque, sans lui, ils ne seraient pas.

I

D'une manière générale, il est un fait dont Le Play n'a point tenu assez compte. C'est celui de la concurrence des races, de leur action les unes sur les autres. Il étudie chacune d'elles, en quelque sorte en vase clos. Il détermine ses éléments de prospérité ou de souffrance, mais ne s'occupe point de savoir si elle est libre d'utiliser les premiers et d'éliminer les seconds. Il la considère comme un être absolument autonome et dont tous les mouvements sont indépendants. En réalité, cependant, aucun peuple n'a ses coudées franches. Tous sont plus ou moins entraînées dans le mouvement les uns des autres et il n'en est pas

qui puisse se conserver indéfiniment un caractère propre et des coutumes particulières. Si Le Play s'était placé davantage à ce point de vue, certains de ses jugements se seraient sûrement modifiés. Par exemple, frappé de la prospérité que les populations de l'Europe orientale doivent à certains principes de leur constitution sociale, il n'aurait pas conclu, pour cela, comme il le fait, au maintien de ces principes. Le régime social de l'Orient est, en effet, en opposition absolue avec celui des peuples de l'Occident, dont la force d'expansion pénètre peu à peu tout l'univers. Il faut donc nécessairement que ce régime se transforme, sauf dans les lieux qui sont intransformables par leur nature même. Des deux civilisations, en présence, la plus faible doit céder, s'assimiler peu à peu à l'autre et ses coutumes, condamnées à une disparition fatale, ne sauraient exciter qu'une admiration rétrospective.

II

A un point de vue plus particulier, certaines des idées de Le Play, touchant l'organisation de la famille et du travail, ont pu également donner lieu à des critiques autorisées.

En ce qui concerne la famille, ces critiques portent surtout sur l'importance excessive attribuée par Le Play au régime des successions. C'est en effet ce régime qu'il prend pour base de sa classification des familles en trois espèces : *familles patriarcales* pratiquant la communauté ; *familles-souches* transmettant intégralement leur patrimoine à un héritier unique ; *familles instables* fondées sur le partage égal. Cette classification se justifiait aux yeux de Le Play, par ce fait que le régime de transmission des biens a une réaction directe sur toute la vie familiale et en détermine les caractères essentiels. Le régime patriarcal se distingue par la sécurité matérielle et morale qu'il donne à l'individu, pendant toute sa vie, en le soumettant à la prépondérance de l'esprit de tradition, à l'autorité des vieillards : il diminue par contre, l'aptitude au travail et l'esprit d'initia-

tive. La transmission intégrale, pratiquée par la famille-souche, montre au contraire, comme conséquences immédiates, l'établissement des enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance de l'individu sur l'État. Enfin, le partage égal entraîne l'instabilité sociale, le manque d'initiative, l'amour exagéré de la nouveauté, l'intervention abusive, énervante et vexatoire de l'État.

Or, une étude plus approfondie des sociétés a prouvé que le régime des successions, bien que d'importance sociale énorme, n'a point, cependant, cette influence primordiale et qu'en le prenant pour base de la classification des familles, on arrive à des distinctions arbitraires et à des confusions injustifiées. Les familles anglo-saxonnes de l'Amérique du Nord, par exemple, bien que gardant la liberté testamentaire, ont, en fait, cessé de pratiquer la transmission intégrale, qui distingue les anciennes familles-souches de l'Angleterre dont elles sont issues. Elles ont cependant conservé les caractères essentiels de leurs ancêtres et notamment toutes leurs qualités et toutes leurs aptitudes. Elles n'ont jamais été atteintes par cette décadence dont Le Play les menaçait comme de la conséquence nécessaire de la division des héritages [1].

Inversement, certaines races, qui pratiquent la transmission intégrale, sont beaucoup plus près, sous tous les autres rapports, des peuples patriarcaux de l'Orient que des familles-souches du Nord avec lesquelles Le Play cependant les confond. A vrai dire, la transmission intégrale n'est, pour les paysans des Pyrénées et de l'Auvergne, par exemple, qu'un moyen de continuer, en des temps nouveaux et dans des circonstances différentes, l'ancien régime de communauté qui les distinguait autrefois. L'héritier d'un domaine est moins considéré, chez eux, comme un propriétaire que comme un usufruitier chargé d'assurer la jouissance en commun du bien de famille.

Le Play ne s'est pas mépris quand il a montré les graves répercussions que pouvait avoir un bon ou un mauvais régime

1. Voir sur ce point la lettre-préface, écrite par Le Play, pour l'ouvrage de Claudio Jannet : *Les États-Unis contemporains*

de succession. Il n'a pas exagéré les inconvénients du système de partage forcé établi par le Code civil, surtout en ce qui concerne les petits héritages. Mais de là à faire du mode de transmission de la propriété le fondement même de la famille, et par là de tout l'ordre social, il y a loin et les faits ont donné sous ce rapport à Le Play de formels démentis[1].

III

Les idées de Le Play touchant l'organisation du travail ont également, sur certains points, subi de ces démentis. Le Play n'a vu la solution de la question ouvrière que par l'application du régime du *patronage*, c'est-à-dire par une entente spontanée et complète des chefs d'entreprises et des ouvriers qu'ils emploient. Entente qui doit amener la permanence des engagements, la fixité des salaires, une sollicitude constante chez le patron, un dévouement profond chez le salarié. Le Play, nous l'avons dit, appuyait directement sa conviction sur les faits. Alors qu'une désorganisation profonde désolait la plus grande partie des ateliers européens, ceux-là seuls où se maintenaient les coutumes du patronage gardaient la paix et la stabilité.

Mais Le Play parlait à une époque où l'évolution économique, qui correspond à l'avènement de l'âge de la houille, n'avait pas encore atteint son plein développement et les faits eux-mêmes sont venus, dans la suite, contredire ce qu'ils avaient d'abord semblé prouver. Depuis la mort de Le Play, les anciennes coutumes du patronage n'ont pas cessé de décliner; elles ne subsistent que dans une minorité d'ateliers et encore nulle part ne sont appliquées intégralement. Cependant l'expérience montre que ce nouveau régime n'est pas, comme le croyait le fondateur

1. Une classification nouvelle des espèces de la famille a été élaborée par les continuateurs de Le Play dans la science sociale; elle est fondée non plus sur le mode de transmission des biens, mais sur l'éducation donnée par la famille à ses rejetons; cette éducation est, en effet, considérée à juste titre comme la mission essentielle de la famille et elle est plus indépendante que Le Play ne l'a cru du régime de succession.

de la science sociale, une cause fatale de désordre et de souffrance pour la classe ouvrière. Il est des pays où cette classe voit au contraire son bien-être s'augmenter sans cesse, sa condition se relever, alors que le patronage ne joue qu'un rôle assez restreint. L'Angleterre et les États-Unis d'Amérique en offrent le meilleur exemple.

La disparition des anciens rapports de patronage n'est pas, en effet, la suite d'un oubli volontaire, par les parties en présence, de leurs devoirs traditionnels. Il est le résultat de la force des choses et des conditions nouvelles du travail. Le patronage s'est trouvé en face d'un ennemi terrible. La concurrence suraiguë et mondiale qui domine actuellement la production, dont aucun régime douanier n'a pu enrayer les effets de pays à pays, place chaque entreprise dans des conditions d'instabilité et d'incertitude de l'avenir qui autrefois n'étaient point connues. En quelques années, une industrie naît sur un point du globe, se développe et soudain disparaît devant une industrie rivale créée peut-être aux antipodes. Pendant son existence, sa production s'augmente et se resserre sans cesse par à-coups brusques. Un pareil régime permet-il la permanence des engagements, l'attachement de plusieurs générations d'ouvriers à une même usine, qui est le fondement même du système du patronage? Si quelques établissements ont pu garder, à ce point de vue, leurs anciennes traditions, cela tient à ce que, pour une raison ou pour une autre, ils ont échappé dans une certaine mesure à l'action de la concurrence, à ce qu'ils jouissent d'un monopole de fait. Partout ailleurs, aucune entreprise ne peut garantir à ses ouvriers la perpétuité de leur gagne-pain. Aucune profession même ne peut le faire : les progrès du machinisme ruinent sans cesse d'anciens métiers pour en créer de nouveaux, forcent les hommes à se transformer perpétuellement eux-mêmes comme se transforme leur industrie.

Quant aux salaires, comment le seul patronage pourrait-il les maintenir? Sous l'effroyable pression de la concurrence, ils tendraient sans cesse à s'abaisser, si leur défense n'était assurée par d'autres moyens.

En réalité, partout où la question ouvrière a été résolue de façon satisfaisante, la solution n'est point venue du patron : elle n'est pas davantage le fait de l'intervention des pouvoirs publics; elle est celui de l'ouvrier.

Ce dernier ne s'élève à une condition matérielle et morale supérieure que s'il sait adapter sa formation personnelle aux transformations de l'industrie, s'il sait diriger lui-même son existence, estimer exactement ses intérêts, organiser leur défense, évoluer, en un mot, à travers les variations et les complications du milieu économique moderne aussi aisément qu'il vivait autrefois dans la paix du patronage.

Divers instruments sont à la portée du travailleur pour l'aider dans son élévation. Le plus important est l'association qui lui permet seule de défendre son salaire et tous ses intérêts contre la pression trop forte de la concurrence. L'association n'a point cependant en elle-même de vertu magique; elle ne vaut qu'autant que valent les membres qui la composent.

Elle est un instrument dangereux à qui ne sait point le manier. L'éducation des classes ouvrières peut se faire, sans doute, à ce point de vue par la force même des choses, par le lent apprentissage et par l'expérience de leur vie nouvelle. Elles peuvent aussi être aidées en cela par les classes dirigeantes, et c'est sous cette nouvelle forme que le patronage a encore à jouer un rôle important et utile. Il ne s'appliquera plus à préserver l'ouvrier des risques de l'existence, il y serait radicalement impuissant, mais il l'armera contre ces risques en s'attachant à accroître sa valeur d'homme.



TROISIÈME PARTIE

LES RÉSULTATS

I

C'est d'abord la méthode d'observation sociale. Le Play a laissé cette méthode à l'état d'ébauche, juste cependant dans son principe et avant tout perfectible. Elle évite, en effet, le grand écueil de toutes les tentatives semblables. Celles-ci, consciemment ou non, cherchent presque toujours à retrouver, dans l'ordre social, l'application d'une loi relative à un autre ordre de phénomènes, d'une loi biologique, par exemple. Le Play, au contraire, et son école après lui, ont toujours subordonné leurs procédés d'observation à la nature même des faits observés. Ils ont considéré ces faits comme des *phénomènes premiers*[1] auxquels il ne faut pas chercher d'abord de raison d'être en dehors d'eux-mêmes. Ce n'est qu'en les observant successivement dans différents milieux qu'on peut, d'après les répercussions qu'ils subissent et qu'ils engendrent, dégager la façon dont ils sont conditionnés et par conséquent les lois auxquelles ils obéissent, lois qui sont ainsi établies non par le raisonnement, mais par l'expérience, c'est-à-dire d'une manière vraiment scientifique.

Ces lois connues, on peut arriver à découvrir l'origine des phénomènes de prospérité ou de souffrance que l'on a constatés. Et, pour ces derniers, c'est encore l'observation de la réalité vivante

1. Expression empruntée à M. Paul Bourget, *Sociologie et Littérature*, p. 17.

qui permettra de trouver le remède. Le problème qu'un individu ou une nation n'arrive pas à résoudre, peut-être sera-t-il résolu par un autre individu ou par une autre nation, qui ont cependant à tenir compte des mêmes facteurs.

L'application de cette méthode, il ne faut pas se le dissimuler, est infiniment délicate. Pour pouvoir légitimement comparer des milieux des situations différentes, il faut avoir fait de ces situations et de ces milieux une analyse si approfondie qu'aucun de leurs éléments constitutifs ne vous échappe. Une seule omission peut fausser complètement les conclusions, et c'est ce qui arrive presque toujours dans les débuts. Quand Le Play a comparé entre eux les ateliers de l'Orient où régnait le patronage et ceux de l'Occident où régnait l'antagonisme de l'employeur et du salarié, il en a conclu que les seconds retrouveraient la paix en revenant aux traditions des premiers. En réalité, il rapprochait deux situations qui ne sont pas comparables ; puisque l'industrie occidentale doit tenir compte d'un facteur inconnu à l'Orient : la concurrence intense. La précision dans l'analyse est donc le grand but que doivent poursuivre les observateurs sociaux. Ils ne peuvent y parvenir qu'en s'appuyant les uns sur les autres, comme le font les savants dans tout autre ordre de connaissance. Ce sera le grand honneur de Le Play d'avoir, en cette matière, solidarisé tous les efforts. Grâce à lui, on peut prévoir le temps où, en matière sociale, « les forces les plus précieuses, celles qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuiseront pas dans des discussions sans fin, où les controverses scientifiques, promptement ramenées à la vérification contradictoire des faits, tomberont par la force de l'évidence »[1].

II

Nous avons dit ce qu'en vertu même du témoignage des faits, il fallait prendre et laisser de la doctrine de Le Play. Ce qu'on lui doit surtout, c'est moins d'avoir lancé dans le monde des idées

1. *Ouvriers européens*, 1re édition. Introduction.

nouvelles et positives que d'avoir dissipé des préjugés et projeté, grâce à la vigueur de sa méthode, sur des questions depuis longtemps agitées, une lumière concentrée et éclatante.

En matière économique, il a mis en relief toute l'importance de la question du travail. L'école classique n'avait vu dans le travail qu'un des facteurs de la production des richesses : cette production était son seul but. Le rôle social immense qu'il a par lui-même, son influence sur toutes les conditions matérielles et morales de la vie, il faut lire les *Ouvriers européens*, ou la *Réforme sociale*, pour s'en rendre compte. Dans une nation, il forme à la fois les individus et tous les organes du corps politique.

Dans le domaine du droit et de la législation, Le Play a été le premier destructeur des préjugés des lois écrites. Ses attaques contre le régime de succession établi par le Code civil, en dehors de l'importance particulière à la question, ont eu surtout ce résultat : montrer qu'un principe juridique absolument juste en apparence peut entraîner dans la vie d'un pays les perturbations les plus grandes; qu'il n'est pas de pire ennemi du peuple qu'un législateur, qui, sans tenir compte des faits, prétend mettre toute la vie sociale en formules rationnelles.

En passant à l'ordre des idées générales, Le Play a été appelé par Sainte-Beuve un « Bonald progressif ». Les deux mots semblent s'exclure et l'expression pourtant est juste. L'auteur de la *Réforme sociale* a montré qu'il n'y a pas antagonisme entre la tradition et le progrès, que le passé et le présent ne sont pas nécessairement ennemis, et il a ramené toute la question à ceci : Les sociétés se trouvent en présence d'un assez petit nombre de problèmes à résoudre, toujours les mêmes au fond, mais dont les données varient et se compliquent au cours de l'évolution. Une coutume est la solution expérimentale donnée à l'un de ces problèmes. Elle est donc éminemment respectable et contient toujours une part de vérité. Toutefois il peut arriver qu'à un moment donné, elle ne réponde plus à l'état des faits. Une nouvelle solution doit être alors cherchée avec autant de prudence que de méthode et, si elle est trouvée, il peut réellement y avoir progrès; tant qu'elle ne l'est pas, il y a crise et cette

crise peut parfaitement mal finir. Pour éviter, alors, la désorganisation complète, le mieux est de garder ce qui reste de l'ancienne coutume. C'est ce qui fait que les peuples les plus prospères et les plus progressifs sont en même temps les plus conservateurs et leurs mœurs apparaissent pour cette raison comme très bizarres et très déconcertantes.

La question de la démocratie a été traitée par Le Play avec la même indépendance et la même netteté. Il s'est trouvé en présence de cette idée, lancée par la philosophie au XVIIIe siècle et accréditée par Tocqueville, qu'une force irrésistible entraîne les sociétés vers une moindre inégalité des conditions et que ce mouvement est nécessairement un progrès. Contre cette double affirmation, Le Play s'est inscrit en faux. Il a établi que l'égalité, ou l'inégalité, ne peuvent être décrétées arbitrairement, mais dérivent de conditions exactement déterminables. Ces conditions, d'ailleurs, ne se réalisent pas d'après une loi fixe, mais de manière très capricieuse. Tel pays passe de l'égalité à l'inégalité, alors que, dans tel autre, le mouvement inverse se produit. On a vu simultanément régner la démocratie à Florence et l'aristocratie à Venise. En outre, égalité ou inégalité ne sont ni l'un ni l'autre synonymes de progrès, ou de réaction. La prospérité ou la souffrance peuvent indifféremment exister sous l'un ou l'autre régime. L'inégalité, au début, apparaît généralement comme un bien; elle montre l'accession des individualités éminentes à un état supérieur où elles entraînent la masse. Elle devient un mal, lorsqu'elle ne se maintient que par le privilège, c'est-à-dire par l'injustice, par l'exploitation d'une partie de l'humanité par l'autre.

Inversement, l'égalité peut être un progrès lorsqu'elle entraîne la suppression de privilèges injustifiés, ou l'abaissement d'une classe supérieure oisive et inutile. Elle est un mal, lorsqu'elle consiste dans une compression arbitraire des individualités qui cherchent à s'élever.

Enfin, on doit surtout à Le Play d'avoir attiré l'attention sur l'importance qu'a, au point de vue social et même économique, la question religieuse et morale. On a parfois fait de lui un philo-

sophe catholique, ou tout au moins un philosophe chrétien : c'est faux en ce sens que les idées de Le Play ne sont pas déduites d'un principe métaphysique ou d'un dogme quelconque, mais au contraire induites de l'observation. C'est cette observation même qui lui a montré l'enchaînement intime de tous les faits sociaux depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés et la place prépondérante que tient dans la vie d'une nation l'idéal qui s'impose aux consciences. Et cette conclusion est le trait qui le relie à tous les grands observateurs sociaux, Auguste Comte et Tocqueville, Renan et Taine.

Edmond Bouchié de Belle.

Pour permettre de se rendre compte des progrès réalisés par la Science sociale depuis Le Play, nous publions, à la suite de cette étude, une notice sur les principales publications de la Bibliothèque sociale et sur l'ordre dans lequel il est préférable de les lire. — E. D.

COMMENT ÉTUDIER MÉTHODIQUEMENT

LA SCIENCE SOCIALE

Ceci s'adresse à ceux qui veulent acquérir, sur les questions sociales, des notions exactes; à ceux qui, dégoûtés des théories et des systèmes, cherchent à appuyer leurs convictions sur des données scientifiques.

La science ne s'improvise pas. Elle est toujours le résultat d'une longue période de tâtonnements et de recherches, qui se précisent de plus en plus et se formulent graduellement.

La science sociale n'a pas pu se soustraire à cette loi. Elle a été ébauchée par Frédéric Le Play, dès le milieu du siècle dernier; elle a été ensuite perfectionnée et développée d'année en année par ses continuateurs.

La science sociale repose aujourd'hui sur les bases suivantes :

1. *Une méthode d'analyse, la Nomenclature sociale, plus complète que celle de Le Play.*

La Nomenclature d'Henri de Tourville a permis de décomposer en tous leurs éléments les divers groupements qui constituent une société et ensuite de disposer ces groupements dans l'ordre de leur enchaînement le plus ordinaire. Dès lors, la science sociale a eu à sa disposition un instrument d'analyse d'une précision remarquable qui permet de ramener à l'état simple les phénomènes les plus complexes, de les étudier isolément et de les comparer entre eux.

La Nomenclature sociale comprend 25 grandes classes de faits, qui se subdivisent à leur tour en 326 éléments.

On peut la comparer à un crible qui permet de ventiler une so-

ciété, ou à un alambic qui permet de la distiller en quelque sorte goutte à goutte, ou à une loupe qui permet d'en apercevoir exactement les parties les plus petites et de les observer séparément dans leur structure intime.

Depuis vingt ans, la Nomenclature a fait faire à la science sociale des progrès comparables à ceux que la nomenclature chimique a fait faire à la chimie. En effet, elle permet de réduire chaque phénomène à son *état le plus simple*. Or, c'est là le fondement même de toute science.

2. *Un moyen de déterminer les répercussions qui se produisent naturellement entre les phénomènes sociaux.*

Les phénomènes sociaux ayant pu être réduits à leur état le plus simple par la Nomenclature, il a été enfin possible de saisir exactement les répercussions que ces phénomènes ainsi simplifiés exercent les uns sur les autres, par la force même des choses.

On tient dès lors la clef même de la science.

En effet, si les phénomènes sociaux réagissent, ou se répercutent, les uns sur les autres, indépendamment de la volonté humaine et par le fait de la nature des choses, ces phénomènes sont matière à science.

3. *Le groupement des répercussions similaires, pour arriver à constater des concordances.*

Jusqu'à ces dernières années, les répercussions constatées étaient restées éparses, difficiles à retrouver et en quelque sorte enfouies dans les six volumes des *Ouvriers européens*, dans les neuf volumes des *Ouvriers des Deux Mondes* et dans les quarante volumes de la *Science sociale*.

L'établissement d'un *Répertoire des Répercussions sociales* a permis de rapprocher dans les mêmes divisions toutes les répercussions similaires et d'apercevoir enfin les concordances qui peuvent exister entre elles.

Par suite de la variété des observateurs, ces concordances présentent le plus sérieux caractère d'exactitude : les tempéraments, les tendances et les points de vue différents s'atténuent réciproquement et les observations se contrôlent les unes par les autres.

4. *La possibilité de déterminer des lois, par suite des concordances constatées entre les répercussions similaires.*

Si les mêmes répercussions se répètent, elles se confirment mutuellement et on est amené à constater, au moins jusqu'à preuve du contraire, que l'on est en présence d'une loi. Il n'y a pas d'autre

procédé, dans les sciences, pour déterminer des lois : Les lois résultent de la concordance des répercussions constatée entre deux phénomènes préalablement ramenés à l'état le plus simple.

Si deux répercussions similaires, au lieu de se confirmer, se contredisent, on doit faire deux hypothèses : ou bien on se trouve en présence d'observations erronées et on en est immédiatement averti par cette contradiction même; ou bien, dans l'un des cas, une circonstance nouvelle s'est interposée et est venue modifier la répercussion dans un sens différent. Il s'agit dès lors de déterminer cette circonstance et d'arriver par là à la découverte d'une nouvelle répercussion jusqu'alors inconnue, et, par là, à de nouvelles lois. C'est ainsi que, dans toutes les sciences, le progrès se fait par la connaissance de nouveaux rapports entre les phénomènes.

5. *Une classification sociale établie d'après les caractères généraux des types observés.*

La connaissance des éléments simples qui constituent une société et de leurs répercussions conduit à la connaissance exacte des caractères généraux de chaque société. Il devient possible dès lors d'établir une classification des diverses sociétés humaines. On a pu réaliser ce progrès il y a deux ans et substituer à la classification artificielle et tout à fait rudimentaire de Le Play une classification naturelle reposant sur la connaissance des caractères généraux de chaque groupe social.

Nous nous trouvons donc en possession aujourd'hui de tous les procédés d'investigation qui constituent une science.

Mais comment se rendre compte de cette science? Dans quel ordre faut-il lire les ouvrages qui composent la *Bibliothèque de la Science sociale*?

Le Manuel de Science sociale, en préparation, donnera d'abord une vue d'ensemble de la science sociale.

On pourra ensuite aborder l'étude des ouvrages de la *Bibliothèque,* dans l'ordre suivant, qui est le plus méthodique :

Première partie.

LA MÉTHODE ET LA CLASSIFICATION

1. *Les Origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode, sa doctrine,* par E. Bouchié de Belle (fasc. 36).

2. *La méthode sociale; ses procédés et ses applications,* par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers (fasc. 1). Ce fascicule expose les premiers progrès réalisés depuis la mort de Le Play.

3. *L'État actuel de la science sociale,* par Edmond Demolins (broch.). Cette brochure donne des formules de répercussions sociales et montre ainsi le lien entre la méthode et la classification. Elle doit être complétée par l'étude des *Répercussions sociales* insérées dans le *Bulletin de la Science sociale,* fasc. 33, 34, 35, 36 et suiv.

4. *La Classification sociale, résultant des observations faites d'après la méthode de la science sociale,* par Edmond Demolins (fasc. 10 et 11 réunis). On trouvera en note l'analyse méthodique des études publiées sur les divers pays dans la *Science sociale* (1re période). C'est une revue générale et une table des matières développée des travaux faits jusqu'à cette époque. Cette vue d'ensemble forme l'introduction naturelle aux études qui suivent. sur les sociétés à formation communautaire et à formation particulariste[1].

Pour en faciliter la lecture suivie, ces trois fascicules (36, 1, 10 et 11) sont réunis en un seul volume sous ce titre : *Introduction à la Science sociale* (prix 6 francs au lieu de 8).

1. Les analyses, qui figurent en note de la *Classification,* portent sur les pays suivants :

I. Pays a formation communautaire : 1° *groupe des steppes et des déserts :* steppes asiatiques, déserts du Sahara et de l'Arabie, Assyrie et Chaldée, Syrie, Égypte; 2° *groupe des Toundras et des Savanes :* Toundras, Savanes de l'Amérique du Nord; 3° *groupe des Forêts :* Bassin de l'Amazone, Afrique, Madagascar; 4° *groupe de l'Asie méridionale et orientale :* Perse, Inde, Chine, Japon; 5° *groupe de l'Europe orientale :* Finlande, Pologne, Russie, Sibérie, Pays Sud-Slaves, Turquie, Autriche-Hongrie, Bohême; 6° *groupe de l'Europe occidentale celtique :* Haute Écosse, Irlande, Bretagne; 7° *groupe de l'Europe méridionale :* Grèce (actuelle et ancienne), Italie (actuelle et ancienne), Espagne, Portugal; 8° *groupe de l'Amérique du Sud :* Brésil, Vénézuéla, Mexique, Antilles, Haïti.

II. Pays a formation particulariste : 1° *groupe des pays où le type s'est constitué :* Scandinavie, Plaine saxonne, Polders flamands; 2° *groupe de l'Europe centrale :* Suisse (Jura Bernois), Allemagne; 3° *groupe de l'Europe occidentale :* Belgique, France ancienne (l'analyse des études publiées sur la France actuelle étant trop étendue fera l'objet d'un fascicule à part); 4° *groupe de l'Europe septentrionale :* Basse-Écosse, Angleterre (actuelle et ancienne); 5° *groupe de l'Amérique du Nord :* Canada, États-Unis.

Ces analyses sont assez développées pour donner une vue d'ensemble de ces divers pays au point de vue social. En outre, elles permettront aux lecteurs qui possèdent la collection de la *Science sociale* (1re période) de se reporter aux études indiquées et de les consulter, en suivant l'ordre méthodique indiqué par ces analyses.

Deuxième partie.

LES SOCIÉTÉS A FORMATION COMMUNAUTAIRE

1. *Les grandes routes des peuples. Comment la route crée le type social,* par Edmond Demolins (2 vol.). Cet ouvrage comprend une série d'études détaillées sur les principaux types à formation communautaire, sauf l'Afrique. Il forme donc l'introduction naturelle de cette seconde partie.

2. *Les Sociétés africaines,* par A. de Préville (1 vol.). Ce volume complète le précédent, pour une étude générale des sociétés à formation communautaire.

3. *Le conflit des races en Macédoine, d'après une monographie de famille grecque,* par G. d'Azambuja (fasc. 2). Cette étude permet de saisir la formation communautaire dans un type bien caractérisé et actuellement vivant.

4. *L'Histoire expliquée par la Science sociale. La Grèce ancienne,* par G. d'Azambuja (fasc. 28 et 29). C'est l'étude du type communautaire le plus célèbre de l'antiquité, qui montre, en même temps, une application de la science sociale à l'histoire.

5. *La Lombardie,* par Ph. Champault (fasc. en prép.).

Comme *lectures complémentaires* sur les sociétés à formation communautaire, on peut lire : *Le Thibet; le Bouddhisme et le Lamaïsme,* par A. de Préville (fasc. 9); — *Le Maroc,* par Léon Poinsard (fasc. 12); *Les populations indigènes de Madagascar* (fasc. en prép.); — *Les conditions de relèvement de la race noire, Étude sociale sur Haïti,* par Fleury Féquière (fasc. en prép.); — *Le Japon et son évolution sociale,* par A. de Préville (fasc. 3); — *La Russie, le peuple et le gouvernement,* par Léon Poinsard (fasc. 7); — *Phéniciens et Grecs en Italie, d'après l'Odyssée,* par Ph. Champault (1 vol.).

Troisième partie.

LES SOCIÉTÉS A FORMATION PARTICULARISTE

1. *Histoire de la formation particulariste; L'origine des grands peuples actuels,* par Henri de Tourville (1 vol.). Cet ouvrage fondamental est l'introduction à l'étude générale de cette formation

sociale, qui explique la supériorité des peuples de l'Occident sur ceux de l'Orient. C'est en même temps un modèle d'histoire sociale.

2. *Le paysan des fjords de Norvège*, par Paul Bureau (fasc. 19, 20, 21 réunis). Cette étude décrit le pays où la formation particulariste s'est constituée originairement et s'est maintenue jusqu'à ce jour dans sa forme la plus simple.

3. *Le Bauer de la Lande du Lunebourg*, par Paul Roux (fasc. 23). Cette étude montre comment le type précédent a évolué dans le sens de la culture exclusive et intégrale [1].

4. *La civilisation de l'étain; les industries de l'étain en Franconie*, par Louis Arqué (fasc. 25). Ce type accentue l'évolution dans le sens de la fabrication. Il montre en même temps une combinaison de la formation communautaire avec la formation particulariste, en Allemagne.

5. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine*, par Paul de Rousiers (1 vol.). Exemple très bien étudié d'évolution de la formation particulariste dans le sens du commerce, en Allemagne.

6. *Les Français d'aujourd'hui ; les types sociaux du Midi et du Centre*, par Edmond Demolins (1 vol.). Cet ouvrage décrit et classe les principales variétés sociales d'une partie de la France. Il peut servir d'introduction à l'étude des types français.

7. *Le paysan basque du Labourd*, par G. Olphe-Galliard (fasc 17). Type peu compliqué, appuyé sur le pâturage des vallées pyrénéennes et la petite culture.

8. *Le type savoyard*, par G. Borlet, J. Poncier et P. Descamps (fasc. 34). Ce type est plus compliqué que le précédent, par suite de la limitation croissante des pâturages, du développement de la culture et de certaines industries accessoires [2].

9. *Les populations forestières du centre de la France* (ce fasc., terminé, va paraître prochainement). Évolution plus accentuée dans le sens des petites industries utilisant le bois.

10. *Le type saintongeois dans le présent et dans le passé*, par M. Bures (ce fasc., terminé, va paraître). Montre l'évolution déterminée par la culture de la vigne et le commerce de l'eau-de-vie.

Les ouvrages suivants permettent de se rendre compte des sociétés où la formation particulariste atteint son plus faut degré d'intensité :

11. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* par Edmond

1. Comme lecture complémentaire : *Le littoral de la Plaine saxonne : le type des Marschen*, par Paul Roux (fasc. 35). Seconde évolution du même type dans le sens de l'élevage et de la culture intensifs. — *Le type westphalien*, par H. Hemmer (fasc. en prép.).

2. Le *type gascon*, par M. Garas, est en préparation.

Demolins (1 vol.). Ce volume met en évidence les causes qui font prédominer ce type social et qui expliquent sa prodigieuse puissance d'expansion et de colonisation.

12. *Histoire sociale de l'Angleterre*, par Paul Descamps (fasc. en prép.).

13. *Le type canadien, son évolution et son état actuel*, par Léon Gérin (fasc. en prép.).

14. *La vie américaine*, par Paul de Rousiers (2 vol.). Cet ouvrage remarquable montre l'épanouissement, en Amérique, des sociétés à formation particulariste. Il permet d'apprécier le point d'aboutissement de ce type social.

Quatrième partie.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Arrivé à ce point, le lecteur connaît la méthode et ses applications aux sociétés humaines.

Il reste à voir comment cette même méthode permet d'étudier les *problèmes sociaux et économiques* et de rechercher les solutions qu'ils comportent d'après la nature des choses et en dehors de tout esprit de système.

Pour cette dernière partie, nous n'avons plus à indiquer un ordre de lecture, puisqu'il s'agit de questions détachées que chacun doit étudier suivant ses convenances et ses préoccupations. Il nous suffit de grouper les ouvrages par catégories de questions.

1. Études sur le *Travail :*

La production, le travail et le problème social dans tous les pays, au début du XXe *siècle*, par Léon Poinsard (2 vol.). Étude d'ensemble traitée méthodiquement. C'est une excellente introduction pour toute cette série de questions et de problèmes relatifs au travail et aux échanges.

L'organisation du travail; réglementation, ou liberté, par Edmond Demolins (fasc. 4). C'est l'étude du régime corporatif et de son évolution.

La révolution agricole; nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat (fasc. 5).

Une expérience agricole de propriétaire résidant, par Albert Dauprat (fasc. 15).

Les récents troubles agraires et la crise agricole, par Henri Brun (fasc. 26).

Les problèmes sociaux de l'industrie minière, par Edmond Demolins (fasc. 24).

Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens, par le Dr J. Baillache (fasc. 14).

Les syndicats industriels de producteurs en France et à l'Étranger, par Paul de Rousiers (1 vol.).

La question ouvrière en Angleterre, par Paul de Rousiers (1 vol.).

Le trade-unionisme anglais, par Paul de Rousiers (1 vol.).

Les industries monopolisées aux États-Unis, par Paul de Rousiers (1 vol.).

La guerre de classes peut-elle être évitée? par Léon Poinsard (1 vol.).

2. Sur la *Propriété*, le *Salaire* et l'*Épargne :*

L'Humanité évolue-t-elle vers le Socialisme? par Paul Descamps (fasc. 30).

Le Homestead, ou l'insaisissabilité de la petite propriété foncière, par Paul Bureau (1 vol.).

Le Contrat de travail, par Paul Bureau (1 vol.).

La participation aux bénéfices, par Paul Bureau (1 vol.).

La diminution du revenu, par Paul Bureau (1 vol.).

3. Sur *la Famille* et l'*Éducation :*

Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée, par Paul Descamps (fasc. 22).

L'Éducation nouvelle, l'École des Roches, par Edmond Demolins, 9e édition (traduit en espagnol, en russe, en italien).

Journal de l'École des Roches, par les professeurs et les élèves. Un fasc. par an, depuis 1904.

L'École moderne, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte (fasc. 31).

4. Sur le *Commerce :*

Pour développer notre commerce, groupes d'expansion commerciale, par Edmond Demolins (fasc. 8).

Le commerce franco-belge et sa signification sociale, par Ch. Robert (fasc. 13).

Les exportations allemandes, par Paul de Rousiers (fasc. 33).

Les origines de la monnaie, par Ernest Babelon, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, conservateur du Cabinet des médailles (1 vol.).

La question monétaire, par Léon Poinsard (1 vol.).

5. Sur les *institutions politiques* :

A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir? par Edmond Demolins (1 vol.).

Vers la ruine, par Léon Poinsard (1 vol.).

Comment se prépare l'unité sociale du monde. Le droit international au XXe siècle, par Léon Poinsard (fasc. 32).

6. Sur l'*Expansion* et la *Colonisation* :

La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie, par Marc Le Goupils, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie (fasc. 18).

Nous engageons les abonnés de la *Science sociale* à classer les fascicules de la Revue dans l'ordre que nous venons d'indiquer, afin de pouvoir les consulter plus méthodiquement. Pour faciliter ce classement, nous avons fait faire des cartonnages qui constituent une reliure mobile, dans laquelle les fascicules peuvent être placés et dont on peut les retirer suivant les nécessités et les modifications du classement. Ainsi la Bibliothèque sociale est toujours tenue en ordre et classée méthodiquement.

LA CONTINUATION DE LA SCIENCE

La lecture de ces divers ouvrages permet de se mettre au courant de l'*état actuel* de la science sociale.

Mais cela ne suffit pas, car le propre de la science est de *progresser sans cesse*. Depuis Le Play, les progrès de la science sociale vont même en s'accentuant et en s'accélérant d'année en année et même de mois en mois, parce que les résultats précédemment acquis rendent encore plus faciles et plus rapides les conquêtes nouvelles de la science.

On se tiendra au courant de ces progrès et on pourra même s'y associer par des études personnelles [1]. au moyen de la Revue *la Science sociale* [2]. Cette Revue. organe de la *Société internationale de*

1. La *Science sociale* publie actuellement les résultats de l'*Enquête sur les Pays* et elle convie tous ses lecteurs à y prendre part.

2. Publication mensuelle d'une centaine de pages. Un an, 20 francs; étranger, 25 fr. Bureaux, rue Jacob, 56, Paris.

Science sociale [1], est le lien qui unit les uns aux autres les esprits désireux d'aborder l'étude des phénomènes sociaux avec les formes et les procédés de la science.

C'est dans la *Science sociale* qu'ont paru d'abord toutes les études dont nous venons de donner la liste et qui constituent la *Bibliothèque de la Science sociale*. Beaucoup d'autres études, qui n'ont pas encore été réunies en volume, ne se trouvent que dans la collection de la Revue [2].

Depuis l'année 1904, chaque fascicule de la *Science sociale* est consacré à un seul sujet et forme par conséquent un volume distinct d'une centaine de pages [3]. Chaque fascicule se suffit donc à lui-même et vient se classer dans la Bibliothèque à sa place naturelle et dans l'ordre indiqué plus haut. La Revue constitue donc actuellement une Bibliothèque permanente, qui s'augmente de mois en mois et qui est toujours au courant des derniers progrès de la science.

Le *Bulletin*, annexé à la Revue, étudie les questions du jour, tient au courant de la vie de la *Société de science sociale*, des groupes locaux, publie la correspondance, etc.

Enfin, les membres de la Société se réunissent une fois par an à Paris, dans un *Congrès*, qui leur permet de se connaître et de se communiquer les travaux préparés pendant l'année.

E. D.

1. La cotisation des membres de la Société est de 20 francs (25 francs pour l'étranger). Elle donne droit à recevoir gratuitement la *Science sociale*.

2. Il ne reste plus que quelques exemplaires de cette collection, qui comprend 36 volumes (*Science sociale*, 1re série). Ils sont vendus au prix de 350 francs.

3. Chaque fascicule est vendu 2 francs *franco*.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.